

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**Les règles d'accord grammatical en français**

**Monika Petrová**

Plzeň 2016

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

Katedra románských jazyků

**Studijní program Filologie**

**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi**

**Kombinace angličtina – francouzština**

**Bakalářská práce**

**Les règles d'accord grammatical en français**

**Monika Petrová**

*Vedoucí práce:*

PhDr. Dagmar KOLÁŘÍKOVÁ, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2016

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedeníh pramenů a literatury.

*Plzeň, duben 2016*

.....

## Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>LES ACCORDS EN FRANÇAIS A QUOI SERVENT-ILS ?.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>L'ACCORD DANS LE SYNTAGME NOMINAL .....</b>	<b>6</b>
<b>3.1</b>	<b>L'accord de l'adjectif qualificatif .....</b>	<b>6</b>
3.1.1	Les difficultés d'accord de l'adjectif qualificatif .....	7
3.1.2	Les cas particuliers .....	9
<b>3.2</b>	<b>L'accord de l'adjectif numéral .....</b>	<b>10</b>
3.2.1	L'adjectif numéral cardinal .....	10
3.2.2	L'adjectif numéral ordinal .....	11
<b>4</b>	<b>L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET .....</b>	<b>12</b>
<b>4.1</b>	<b>Le verbe ayant un sujet unique .....</b>	<b>12</b>
<b>4.2</b>	<b>Le verbe ayant plusieurs sujets.....</b>	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ .....</b>	<b>16</b>
<b>5.1</b>	<b>L'accord du participe passé employé sans auxiliaire .....</b>	<b>17</b>
<b>5.2</b>	<b>L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être... 17</b>	
5.2.1	L'accord du participe passé dans les formes composées des verbes pronominaux.....	17
<b>5.3</b>	<b>L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. 19</b>	
<b>5.4</b>	<b>D'autres cas où le participe passé reste invariable.....</b>	<b>20</b>

<b>6 L'ANALYSE DES RÉSULTATS D'UN SONDAGE PORTANT SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLES D'ACCORD GRAMMATICAL .....</b>	<b>23</b>
6.1 La collecte de données.....	23
6.2 La description des exercices proposés.....	24
6.3 La présentation et l'analyse des résultats.....	26
6.3.1 L'analyse des résultats obtenus par le premier groupe .....	26
6.3.2 L'analyse des résultats obtenus par le deuxième groupe...	28
6.3.3 L'analyse des résultats obtenus par le troisième groupe....	30
<b>7 CONCLUSION.....</b>	<b>33</b>
<b>8 BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>36</b>
8.1 Monographies .....	36
8.2 Sources électroniques.....	37
<b>9 RÉSUMÉ .....</b>	<b>38</b>
9.1 Résumé en français .....	38
9.2 Résumé en tchèque .....	39
<b>10 ANNEXES .....</b>	<b>40</b>
10.1 Les exercices distribués aux apprenants tchèques .....	40
10.2 Un exemple d'exercices remplis par les apprenants ....	42
10.3 Les résultats du sondage en tableaux et graphiques...	43

## 1 INTRODUCTION

Mon mémoire s'intitule « *Les règles d'accord grammatical en français* ». J'ai choisi ce sujet parce qu'il entraîne de graves problèmes non seulement aux apprenants de FLE (français langue étrangère), mais aussi aux locuteurs natifs. C'est un des plus importants sujets en grammaire française. Sans connaître les règles d'accord et les savoir appliquer, nous ne pouvons pas devenir forts en français, nous ne saurons jamais nous exprimer parfaitement, ni oralement, ni par écrit. Bien entendu, l'application des règles d'accord est beaucoup plus importante dans la langue écrite qu'à l'oral, parce que les erreurs éventuelles d'accord y sont bien visibles. Mais à certains moments, ces erreurs sont aussi audibles à l'oral. Personnellement, j'ai eu beaucoup de mal à comprendre toutes les règles d'accord, j'ai alors décidé de rédiger le mémoire de licence portant sur ce sujet. Je pense que cela m'aiderait à comprendre les règles d'accord grammatical et à apprendre encore plus.

Le but de ce mémoire est donc de décrire les règles d'accord grammatical en français et de découvrir, dans la partie pratique, quels sont les cas qui posent le plus de problèmes aux apprenants tchèques, ou, au contraire, quelles règles sont les plus faciles pour eux.

Le présent mémoire se compose de l'introduction, de cinq chapitres principaux (les quatre premiers sont théoriques et le cinquième est la partie pratique), de la conclusion, de la bibliographie, de deux résumés (résumé en français et résumé en tchèque) et des annexes.

Le premier chapitre essaie de répondre à la question *Les accords en français à quoi servent-ils ?* Le deuxième chapitre traite le sujet de l'accord d'un syntagme nominal, on peut y trouver les accords concernant l'adjectif qualificatif ou l'adjectif numéral. Le troisième chapitre porte sur l'accord du verbe avec le sujet et le dernier chapitre théorique se consacre à l'accord du participe passé employé seul (c'est-à-dire sans auxiliaire) ou conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, mais aussi avec l'auxiliaire

*être* (soit à la forme pronominale, soit avec les verbes de mouvement ou à la forme passive).

La partie pratique du mémoire est basée sur l'analyse des résultats de trois exercices relatifs à la problématique des règles d'accord en français. Pour leur élaboration, on a utilisé *L'exercisier de grammaire française*<sup>1</sup>. Le premier exercice porte sur la problématique de l'accord des adjectifs qualificatifs et numéraux, le deuxième concerne l'accord du verbe avec le sujet et le troisième explique l'accord du participe passé. Ces exercices contiennent des exemples touchant presque toutes les règles d'accord. Il y a aussi quelques exemples où l'accord ne se fait pas. J'ai distribué ces exercices aux différents groupes d'étudiants, dont deux se composent d'étudiants de la Faculté des Lettres et le troisième est composé de lycéens, et je les ai demandés de remplir ces trois exercices.

La conclusion récapitule les grandes lignes des idées dissertées et les résultats de la partie pratique. On y formule les observations et les conclusions auxquelles on est arrivé en rédigeant ce travail.

La bibliographie fournit la liste de tous les documents qui ont été consultés pour la rédaction du présent mémoire. Pour rédiger ce travail, j'ai utilisé une grande quantité d'ouvrages, surtout de grammaires françaises, mais j'ai trouvé aussi quelques informations sur l'internet. Les exemples cités sont tirés, dans la plupart des cas, des grammaires françaises qui ont été utilisées pour la rédaction du présent mémoire. Les ouvrages utilisés témoignent de la survivance de ce phénomène grammatical dans les grammaires, car Dussouchet décrit les règles d'accord dans *Le cours primaire de grammaire française* (1910) de la même façon que les grammairiens contemporains.

Les trois exercices portant sur l'accord grammatical qui ont été distribués aux apprenants de FLE sont présentés en annexe ainsi que les résultats du sondage en tableaux et graphiques.

---

<sup>1</sup> KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005.

## 2 LES ACCORDS EN FRANÇAIS A QUOI SERVENT-ILS ?

La notion d'accord est fréquemment utilisée dans la langue française. Les dictionnaires proposent plusieurs définitions de ce concept : « *entente entre les personnes* », « *convention, arrangement* », « *concordance des choses, d'idées entre elles* », « *assentiment, approbation* »<sup>2</sup>, etc. Alors, il résulte de ces définitions que l'accord a initialement une signification dans la vie quotidienne. Mais il revêt encore d'autres significations, car il s'agit de la notion qui est commune à plusieurs disciplines.

En musique, l'accord désigne « *combinaison d'au moins trois notes jouées simultanément* » ou « *réglage d'un instrument de musique à un ton donné* » et en physique, l'accord peut être défini comme « *réglage de deux mouvements vibratoires sur la même fréquence* »<sup>3</sup>.

L'accord grammatical qui est le sujet de notre mémoire est le phénomène syntaxique par lequel par exemple un nom ou un pronom donné exerce une contrainte formelle sur les pronoms qui le représentent, sur les verbes dont il est sujet, sur les adjectifs ou les participes passés qui se rapportent à lui. Selon Riegel, Pellat et Rioul, « *il s'agit du phénomène de transfert d'une ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre et personne) associées à une partie du discours (celles du nom ou des pronoms) sur d'autres parties du discours telles que le déterminant, l'adjectif, le verbe et certains pronoms* ».<sup>4</sup>

Grevisse et Goosse définissent l'accord comme il suit : « *L'accord est le fait qu'un mot variable (que nous appelons receveur) reçoit d'un autre mot de la phrase (mot que nous appelons donneur) ses particularités morphologiques : son genre, son nombre et sa personne : La terre **est ronde**. Les absents **ont** toujours tort. La fleur que tu m'**avais jetée**.* » Le donneur est généralement un nom ou un pronom et les

<sup>2</sup> *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique*. Paris : Hachette Livre, 2001, p. 9.

<sup>3</sup> *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique*. Paris : Hachette Livre, 2001, p. 9.

receveurs sont les déterminants, les adjectifs, les participes passés, le verbe et, dans certains cas, le pronom (par exemple le pronom relatif représentant le genre et le nombre des noms qu'il reprend : « *La fosse dans laquelle ils sont tombés* »).<sup>5</sup>

Les définitions de l'accord grammatical dans les dictionnaires sont plus faciles à comprendre. L'accord y est défini comme « *concordance entre les marques de genre, de nombre et de personne de deux ou plusieurs mots liés syntaxiquement* ».<sup>6</sup>

Il résulte des définitions citées plus haut qu'en grammaire, les accords servent à écrire la bonne forme des mots en fonction d'autres dont ils dépendent. L'accord a donc, en français, une fonction de communication. Les variations nous montrent que les mots prennent une forme masculine ou féminine, sont au singulier ou au pluriel. La variation en personne permet aussi de rappeler le rapport existant entre le sujet et le locuteur (par exemple dans « *nous parlons* », le locuteur est sujet, car « *je* » est parmi les sujets de « *parlons* », ce qui n'est pas le cas dans « *vous parlez* »). Tout ceci dans le but d'une meilleure compréhension de la phrase.<sup>7</sup>

Toutefois, les marques morphologiques d'accord sont en français plus nombreuses dans la langue écrite que dans la langue parlée. À titre d'exemple, on peut mentionner la phrase « *Les poires sont mûres* ». À l'écrit, la phrase possède quatre variations par rapport au singulier (la – les, poire – poires, est – sont, mûre – mûres), tandis qu'à l'oral il n'y a que deux marques (le déterminant et la forme verbale) nous disant qu'il s'agit du pluriel.

L'accord a donc pour effet de faciliter certains repérages sémantico-syntaxiques. Par exemple, dans la phrase « *L'image ne*

---

<sup>4</sup> RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2011, p. 897.

<sup>5</sup> GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. Bruxelles : Duculot, 2007, p. 529.

<sup>6</sup> *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique*. Paris : Hachette Livre, 2001, p. 9.

<sup>7</sup> DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Science du langage*. Paris : Larousse, 2007, p. 5.

*convient pas au texte : il/elle est trop vulgaire* », seul l'accord en genre (image est de genre féminin, texte est de genre masculin) permet de savoir si on parle de l'image ou du texte.<sup>8</sup>

La construction des mots et des phrases est alors régie par une série de règles que l'on va expliquer dans les chapitres suivants. Nous étudierons l'accord dans le syntagme nominal (c'est-à-dire à l'intérieur du groupe nominal) et l'accord dans le cadre de la phrase. L'accord peut être étudié aussi au-delà des limites de la phrase, mais nous ne nous consacrerons pas à cette problématique dans le cadre de notre mémoire.

L'une des plus grandes difficultés du français écrit pour la majorité des francophones, c'est sans doute l'accord du participe passé. Dans les formulations de ces règles, les grammairiens proposent beaucoup de règles générales et encore beaucoup plus de cas particuliers ou d'exceptions. Mais il est évident que pour faire les bons accords grammaticaux, il ne suffit pas de connaître les règles d'accord, il faut aussi connaître la nature et les fonctions des mots ou des groupes de mots.

Le phénomène de l'accord grammatical n'est pas particulier à la langue française, il se retrouve aussi dans d'autres langues, mais les règles sont différentes. En français, il intervient plus qu'en allemand (où, par exemple, l'adjectif qualificatif ne s'accorde que lorsqu'il est épithète et l'article est défini) ou en anglais qui réduit à peu de chose les accords (l'article et l'adjectif restent invariables).<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> ARRIVÉ, Michel ; GADET, Françoise ; GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Librairie Flammarion, 2005, p. 20-21.

<sup>9</sup> ARRIVÉ, Michel ; GADET, Françoise ; GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Librairie Flammarion, 2005, p. 20.

### 3 L'ACCORD DANS LE SYNTAGME NOMINAL

#### 3.1 L'accord de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est un mot qui caractérise une qualité attachée à une substance : il détermine le substantif. Cependant, dans l'emploi moderne, on aperçoit que l'adjectif marque non pas une qualité, mais une relation : dans *une décision ministérielle* ou *le roi norvégien*, on établit une liaison entre les notions de *décision* et de *ministre* et aussi de *roi* et de *Norvège*. Quelle que soit sa fonction (il peut être épithète, épithète détachée ou attribut), l'adjectif qualificatif prend le genre et le nombre du substantif sur lequel porte son sens – c'est le phénomène de l'accord : *une table boiteuse, les chevaux fidèles, ils sont contents*.<sup>10</sup>

Il existe plusieurs règles générales qu'il faut respecter. Premièrement, comme il a déjà été dit, l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *Une bonne parole. De beaux discours. Ils sont forts.*

Deuxièmement, l'adjectif qualificatif se rapportant à plusieurs noms ou pronoms du même genre se met au pluriel et au genre des mots qualifiés : *Un livre et un cahier neufs, la littérature et la culture françaises.*

Troisièmement, lorsque l'adjectif qualificatif se rapporte à plusieurs noms qui sont de genres différents, il se met au pluriel masculin : *Une veste et un pantalon neufs.* Néanmoins, comme le montre l'exemple suivant, le sens exige parfois que l'accord ne se fasse qu'avec le dernier nom : *Venez avec votre père et votre frère aîné.*

Pour appliquer bien ces règles d'accord, il faut encore connaître certaines particularités. Lorsque la prononciation de l'adjectif qualificatif au masculin et au féminin est très différente, l'harmonie demande que le

<sup>10</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 190.

nom masculin soit rapproché de l'adjectif : *Les gloires et les deuils nationaux* plutôt que *Les deuils et les gloires nationaux*.<sup>11</sup>

Lorsqu'il y a deux ou plusieurs noms marquant une gradation et que l'attention doit être fixée spécialement sur le dernier, « *on donne à l'adjectif le genre et le nombre de ce dernier nom : Cet élève a montré un zèle, une application **étonnante**.* »<sup>12</sup>

### 3.1.1 Les difficultés d'accord de l'adjectif qualificatif

Lorsque le sujet dans la phrase est absent, l'accord de l'adjectif attribut se fait selon le contexte : *Soyez **sérieuses**, mesdemoiselles.*

Quand le substantif est déterminé par un complément de genre ou de nombre opposé, l'accord se fait indifféremment avec le déterminé ou le déterminant, sauf quand le sens exige l'une des deux solutions : *Une foule de manifestants **prête (ou : prêts)** à charger. Un coupon de toile **écru**. Un tas de feuilles **élevé**.*<sup>13</sup>

En français, ce sont aussi les adjectifs de couleur qui sont soumis à des règles complexes. Il n'y a pas de problèmes, lorsque l'adjectif qui désigne la couleur est simple, dans ce cas, il s'accorde avec le nom qu'il qualifie : *Des cheveux **noirs**. Des étoffes **vertes**.* Mais l'adjectif de couleur reste invariable lorsqu'il est composé de deux mots (c'est-à-dire que la couleur est précisée par un autre adjectif ou un substantif) ou lorsque le mot utilisé pour désigner la couleur provient d'un nom : *Des cheveux **brun clair** (= d'un brun clair). Des robes **bleu (de) ciel**. Une robe **vert amande**. Des rubans **orange**. Des vestes **ventre de biche**.* Il y a aussi des exceptions comme : *Écarlate, mauve, pourpre, rose*, qui

<sup>11</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 99, 100.

<sup>12</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 183.

<sup>13</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 191.

s'accordent avec les noms auxquels ces adjectifs se rapportent : *Des rubans **mauves**. Ses joues étaient **pourpres**.*<sup>14</sup>

L'adjectif qui est placé après les noms séparés par la conjonction **ou** s'accorde avec le dernier nom, mais on met l'adjectif au pluriel quand il y a une relation entre l'adjectif qualificatif et les deux noms (si les noms sont de genres différents, c'est le masculin qui a la priorité) : *Il faudrait, pour réussir dans cette entreprise, un talent **ou** une habileté **rare**. On demande un homme **ou** une femme **âgés**.*<sup>15</sup>

Il faut faire aussi attention, quand on a affaire avec l'expression « avoir l'air ». L'adjectif qui est employé après celle-ci peut s'accorder avec le sujet ou avec l'air, mais il y a la différence de sens. Avec l'air c'est le sens de l'aspect ou de mine et avec le sujet c'est le sens de synonyme « paraître » : *Elle a l'air **faux**. Elle a l'air mal **faite**.*<sup>16</sup>

L'accord des adjectifs composés se fait en fonction de leurs éléments. Si l'adjectif composé est formé de deux adjectifs, les deux respectent la règle générale, c'est-à-dire ils s'accordent en genre et en nombre : *Des filles **sourdes-muettes***. Quand le premier mot de l'adjectif composé est l'adverbe, un adjectif à valeur d'adverbe ou une préposition, il est invariable : *Il est arrivé **avant-dernier**, elle a été classée **avant-dernière**.*<sup>17</sup>

Après certains verbes, l'adjectif est pris adverbialement. Ce sont par exemple les expressions : *sentir bon, coûter cher, voir clair, marcher droit, chanter faux, parler franc*, etc. Dans ces cas, l'adjectif reste invariable : *Ces étoffes coûtent **cher**. Ces personnes voient **clair***. L'adjectif *haut* peut se rapporter non seulement à un verbe, mais aussi à un adjectif ou à un autre adverbe ou être employé dans certaines

<sup>14</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 101

<sup>15</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 100

<sup>16</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 101.

<sup>17</sup> WAGNER, Robert-Léon ; PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, p. 140.

expressions. Chaque fois, il est utilisé comme un adverbe et reste toujours invariable : *Des personnes **haut** placées. **Haut** les mains !*<sup>18</sup>

### 3.1.2 Les cas particuliers

*Nu* et *demi* (de même pour *mi* et *semi*), qui sont placés devant le nom, sont joints par un trait d'union à ce nom. Ils sont traités comme des adverbes, ils restent donc invariables : Les **nu-pieds**, **nu-tête**, **une demi-livre**, **une demi-heure**. Lorsqu'ils sont placés après le nom comme dans *les pieds nus*, *la tête nue*, *une livre et demie*, *deux heures et demie*, ils s'accordent en genre et en nombre. Mais les exemples mentionnés ci-dessus montrent qu'il y a une exception quand même : quand le mot *demi* est placé après le nom au pluriel, il reste au singulier.<sup>19</sup>

L'adjectif *feu*, au sens de *défunt*, s'accorde en genre et en nombre s'il est placé entre le déterminant (l'article défini ou l'adjectif possessif : *La **feue** reine. Ma **feue** mère*). Lorsqu'il est placé avant le nom et son déterminant, ou s'il n'y a pas de déterminant, l'adjectif *feu* reste invariable : ***Feu** mes oncles, **feu** la reine*.<sup>20</sup>

L'adjectif *franc* qui est utilisé dans la locution *franc de port* reste invariable quand il est placé devant le nom : *Vous recevrez **franc** de port la lettre que je vous envoie*. Quand le mot *franc* est placé dans cette locution après le nom, il s'accorde avec celui-ci : *Cette lettre est **franche** de port*.<sup>21</sup>

L'adjectif *grand* ne s'accorde pas, quand il est placé dans les mots composés de cet adjectif associé à un nom féminin comme dans les exemples suivants : **grand-mère**, **grand-route**, **grand-chose**. Il est donc invariable en genre. Mais est-il invariable aussi en nombre ? De nos jours, les grammairiens ne sont pas unanimes et les dictionnaires permettent

<sup>18</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 102.

<sup>19</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 103-104.

<sup>20</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 103.

<sup>21</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 104.

généralement les deux pluriels : *des **grands**-mères ou des **grand**-mères.*<sup>22</sup>

*Possible* placé après *le plus, le moins, le mieux* forme une locution adverbiale et pour cette raison il reste invariable : *Il a rassemblé le plus de livres **possible**.*<sup>23</sup>

*Plein, sauf, passé, excepté* restent invariables lorsqu'ils deviennent des prépositions : *À trois pas de là vraiment, **passé** la rue Saint-Georges.*

*Excepté* placé après le substantif ou après le pronom s'accorde comme l'adjectif ordinaire : *Eux **exceptés**.*<sup>24</sup>

## 3.2 L'accord de l'adjectif numéral

Les adjectifs numéraux, on peut les diviser traditionnellement en deux groupes. Ce sont les adjectifs numéraux cardinaux qui expriment la quantité ou le nombre de la substance dont on parle : ***un** professeur, **quarante** élèves.* Il existe aussi les adjectifs numéraux ordinaux qui déterminent une position dans le rang : *le **premier** enfant, le **septième** élève.*<sup>25</sup>

### 3.2.1 L'adjectif numéral cardinal

Presque tous les adjectifs appartenant au groupe des adjectifs numéraux cardinaux sont invariables, mais il existe des exceptions comme : ***un*** qu'on peut modifier en genre (***un/une***) et en nombre *les **uns**, les **unes**, quelques-**uns**, quelques-**unes**.*

---

<sup>22</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 104.

<sup>23</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 188.

<sup>24</sup> WAGNER, Robert-Léon ; PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, p. 139.

<sup>25</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 260.

En cas de *vingt* et *cent*, on ajoute un -s pour indiquer le pluriel, si ceux-ci sont multipliés par un autre nombre ou s'ils terminent le nombre (c'est-à-dire ne sont pas immédiatement suivis d'un autre nombre) : *Quatre-vingts ans. Deux cents hommes*. Mais ils doivent rester invariables dans les tours du type : *page quatre-vingt, page trois cent*, car, dans ce cas, ils désignent un rang, un ordre.

*Mille* comme l'adjectif numéral reste toujours invariable (*trois mille hommes*) et dans les dates on préfère la forme *mil*. Quand *mille* prend un sens du substantif (*un millier*) ou il désigne une distance, il peut prendre la marque du pluriel : *Deux milles d'épingles*.<sup>26</sup>

### 3.2.2 L'adjectif numéral ordinal

Les adjectifs appartenant au groupe des adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent : *les premières maisons, la seconde ville*.

Ces adjectifs indiquent l'ordre ou le rang, mais de temps en temps, comme il a déjà été mentionné ci-dessus, on utilise aussi les adjectifs numéraux cardinaux pour désigner un rang ou un ordre, par exemple pour indiquer le rang d'un souverain dans une dynastie, les jours du mois, les divisions des ouvrages (chapitre, tome, volume, etc.) : *Le deux avril, le trois juillet, Charles douze, chapitre quatre*. Mais, il y a aussi une exception. C'est l'ordinal correspondant à *un, une*, c'est-à-dire *le premier* et *la première*, qui sont conservés dans ces cas. C'est pourquoi on dit par exemple : *François Premier, le premier avril*.<sup>27</sup>

<sup>26</sup> WAGNER, Robert-Léon ; PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991, p. 109, 110.

<sup>27</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 194-195.

## 4 L'ACCORD DU VERBE AVEC LE SUJET

Le verbe est l'une des parties du discours les plus importantes. Il exprime l'action (faite par le sujet ou subie par le sujet), l'existence ou l'état du sujet : *L'élève **écrit** cette lettre. La lettre **est écrite** par l'élève. La lettre **est** longue.* Les formes personnelles du verbe s'accordent en personne (dans certains cas également en genre) et en nombre avec le sujet. Mais les formes verbales conjuguées ne varient pas seulement selon les deux catégories grammaticales mentionnées ci-dessus (la personne et le nombre), leurs variations dépendent aussi du mode, du temps, de l'aspect ou de la voix. Le verbe au mode impersonnel (infinitif, participe et gérondif) n'admet pas la distinction des personnes grammaticales et reste invariable, sauf le participe passé qui peut prendre ou non des marques d'accord.<sup>28</sup>

### 4.1 Le verbe ayant un sujet unique

En cas de verbe ayant un sujet unique, en règle générale, le verbe s'accorde alors en personne (éventuellement en genre) et en nombre, selon un mode et un temps, avec le sujet auquel il se rapporte : *L'enfant **est** malade. Ils **sont** malades. Je **suis** malade. Nous **rêvons**. Vous **rêvez**.*<sup>29</sup>

Lorsque le sujet est le pronom relatif *qui*, le verbe s'accorde en nombre et en personne avec l'antécédent : *C'est moi qui **irai**. Toi qui **m'écoutes**, suis mes conseils.* Avec les expressions *un de ceux qui* et *une de celles qui*, le verbe se met toujours au pluriel : *Un de ceux qui **liaient** Jésus-Christ au poteau.*<sup>30</sup>

Quand le pronom relatif *qui* est précédé d'un attribut se rapportant à un pronom personnel, on peut faire l'accord sur le pronom ou sur l'attribut selon la règle suivante : l'attribut règle l'accord lorsqu'il est précédé de

<sup>28</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 141.

<sup>29</sup> GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. Bruxelles : Duculot, 2007, p. 1154.

<sup>30</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 213, 214.

l'article défini, d'un démonstratif ou si la proposition principale est négative ou interrogative. Le verbe est donc à la troisième personne : *Vous êtes l'élève qui **écrit** le mieux. Vous êtes cet élève qui **écrit** le mieux. Vous n'êtes pas un élève qui **ment**.* Le pronom personnel commande l'accord si l'attribut est un numéral ou un pronom indéfini qui désigne la pluralité : *Vous êtes deux (beaucoup, plusieurs...) qui **briquez** cet emploi.* Lorsque l'attribut est *le seul, le premier, l'unique, le dernier...*, on peut faire l'accord avec ces expressions (le verbe est alors à la troisième personne du singulier) ou avec le pronom personnel : *Vous êtes le seul qui **connaisse** (ou **connaissez**) ce sujet.*<sup>31</sup>

Si le sujet est un *nom collectif* au singulier (*foule, groupe, etc.*), le verbe est aussi au singulier. Quand le nom collectif est suivi d'un nom au pluriel, le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel : *Un groupe d'étudiants **fait/ont** une excursion au Mont-Saint-Michel.*<sup>32</sup>

Les *expressions de quantité* (*la plupart, beaucoup, plusieurs, peu, certains, combien, etc.*) se distinguent des noms collectifs par le fait que leurs compléments peuvent être au singulier ou au pluriel (en cas de noms collectifs, leur complément est au pluriel). Quand ces expressions servent de déterminants à un nom pluriel sujet, le verbe s'accorde avec ce nom pluriel : *Trop de questions **sont restées** sans réponse.* On conserve le pluriel même quand l'expression quantitative est utilisée sans complément : *La plupart **écrivent** trop vite.* Mais si les expressions de quantité comme *beaucoup de* ou *la plupart de* servent de déterminant à un nom singulier, le verbe se met au singulier : *Beaucoup de monde **est** venu.*<sup>33</sup>

Si le verbe être a pour sujet le pronom démonstratif *ce* et si celui-ci se construit avec un attribut, il faut aussi respecter certaines règles. Le

---

<sup>31</sup> GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Nouvelle grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 1995, p. 302.

<sup>32</sup> KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 83.

<sup>33</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 330.

singulier est utilisé avec : *C'est moi. C'est nous. C'est vous qui venez. Ce doit être toi.* C'est valable aussi quand le verbe est suivi par *ce* : *Est-ce moi ? Est-ce nous ?*<sup>34</sup> Mais si les noms sont au pluriel ou le pronom personnel est à la troisième personne du pluriel, le verbe être se met de préférence au pluriel : *Ce sont les généraux qui dirigent les soldats. Ce sont eux qui m'ont accusé.* Néanmoins, l'emploi du singulier dans les expressions « *c'est eux, c'est elles* » est aussi courant.<sup>35</sup>

## 4.2 Le verbe ayant plusieurs sujets

En cas de verbe ayant plusieurs sujets au singulier, le verbe se met au pluriel : *Le frère et la sœur lisent.* Lorsque les sujets sont de personnes différentes, la première personne prévaut sur les autres et la deuxième sur la troisième. S'il y a alors au moins une première personne, on met le verbe à la première personne du pluriel. Un pronom récapitulatif peut être introduit : *Vous et moi (nous) sommes contents.* S'il y a dans la phrase la deuxième et la troisième personne, le verbe se met à la deuxième personne du pluriel : *Vous et lui (vous) êtes sages.*<sup>36</sup>

Quand les sujets sont joints par *ni/ni* ou par *ou*, l'accord se fait tantôt au singulier, tantôt au pluriel. On met le verbe au pluriel quand les deux sujets sont concernés par ce verbe : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. Le courage ou le bonheur ont pu faire des héros.* Mais si le verbe peut être attribué seulement à l'un des sujets, le verbe se met au singulier : *Corneille ou Racines est l'auteur de ces vers.* Cette règle est aussi valable pour *ni l'un ni l'autre*. Mais si le sujet est *l'un et l'autre*, le verbe se met au pluriel ou au singulier : *L'un et l'autre sont venus* ou *est venu*. Quand les sujets *ni l'un ni l'autre* et *l'un et l'autre* sont placés après le verbe, le pluriel est demandé : *Ils n'obtiendront le prix ni l'un ni l'autre.*

<sup>34</sup> GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. Bruxelles : Duculot, 2007, p. 1160, 1161.

<sup>35</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 333.

<sup>36</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 328.

Mais le verbe est au singulier si'il y a *l'un ou l'autre* : *L'un ou l'autre cas peut se présenter.*<sup>37</sup>

Quand deux sujets au singulier sont reliés par *ainsi que, comme, avec, de même que,...* le verbe est au singulier si le terme introduit par la conjonction ou la préposition est subordonné au premier terme qui domine : *Le français, ainsi que l'italien, dérive du latin.* Mais quand le mot de liaison joue le rôle d'une conjonction véritable (*et*), c'est-à-dire les deux termes reliés sont sur le même plan, le verbe se met au pluriel : *Le français ainsi que l'italien dérivent du latin.* C'est la virgule qui fait la différence, dans le premier exemple, elle nous confirme le rôle accessoire et dépendant du second terme qu'elle détache.<sup>38</sup>

De nombreux autres cas particuliers sont encore traités dans les ouvrages consacrés aux difficultés du français. Mais, dans ces cas, les tolérances officielles admettent généralement l'accord qui peut se faire soit au singulier soit au pluriel, donc il ne faut pas les mentionner ici.

---

<sup>37</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 332.

<sup>38</sup> RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2011, p. 501.

## 5 L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

En général, on peut dire que l'accord du participe passé dépend de l'auxiliaire, de la nature du complément d'objet et de sa place et en cas de verbes pronominaux, de la fonction des pronoms.

Pour comprendre bien ce sujet, on doit alors diviser les verbes en plusieurs groupes. Il existe *les verbes transitifs et les verbes intransitifs*. Les verbes intransitifs sont ceux qui n'ont pas de complément d'objet, ils sont employés seuls (*le chien dort*). Les verbes transitifs peuvent être directs ou indirects. Ils sont transitifs directs quand ils sont suivis d'un complément d'objet direct, c'est-à-dire sans préposition (*le chien conduit l'aveugle*). Ils sont transitifs indirects quand ils sont suivis d'un complément d'objet indirect, c'est-à-dire le complément d'objet qui se trouve rattaché au verbe par une préposition (*nous pensons à nos parents*). Il existe aussi les verbes qui peuvent être suivis d'un COD et d'un COI en même temps (*je commande une revue au libraire*).<sup>39</sup>

Concernant *les verbes pronominaux*, ce sont les verbes qui sont employés avec les pronoms *me, te, se, nous, vous, se*. Ils peuvent avoir les sens différents. C'est le sens réfléchi (*il s'aperçoit dans la glace* = il fait l'action sur ou pour lui-même et le pronom réfléchi est le COD ou le COI), le sens réciproque (*les deux amis s'aperçoivent* = deux ou plusieurs sujets font l'action mutuellement) ou le sens passif (*le clocher s'aperçoit de loin* = est vu). À la dernière catégorie des verbes pronominaux appartiennent les verbes uniquement (essentiellement) pronominaux. Les verbes pronominaux forment les temps composés avec l'auxiliaire *être*.<sup>40</sup>

Le participe passé peut être employé avec la valeur d'un adjectif ou d'une forme verbale, c'est-à-dire comme élément qui, associé à un auxiliaire, permet de former les temps composés et leur voix passive. Ce sont les auxiliaires *avoir (j'ai compris)* ou *être (ils sont partis)*. Quand le participe passé est utilisé sans auxiliaire, il a généralement le sens

<sup>39</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 142, 143.

passif (*un directeur respecté*), mais parfois il peut avoir le sens actif (*une femme réfléchie = qui réfléchit*).

## 5.1 L'accord du participe passé employé sans auxiliaire

Le participe passé qui est utilisé sans auxiliaire (il sert au nom d'épithète ou d'apposé) s'accorde toujours en nombre et en genre avec le nom auquel il est lié : *Que l'on recueille les chiens abandonnés*.<sup>41</sup>

Il y a une tolérance avec les participes comme : *excepté, attendu, passé, ci-inclus, ci-joint, supposé, vu*, etc. S'ils sont placés avant le nom, ils jouent le rôle d'une préposition et restent invariables : *excepté sa mère*. Mais si ces mots sont placés après le nom, l'accord du participe passé est toujours nécessaire : *sa mère exceptée, l'époque passée*, etc.<sup>42</sup>

## 5.2 L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être

La règle générale est telle que le participe passé du verbe en question s'accorde en nombre et en genre avec le sujet auquel il se rapporte : *Les hirondelles sont parties*.<sup>43</sup> Quand le sujet est un pronom personnel de la 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> personne, pour accorder correctement le participe, le genre doit être défini par le contexte. Mais il faut faire aussi attention aux verbes pronominaux. Bien que ceux-ci se conjuguent avec *être*, ils peuvent suivre une autre règle pour accorder leur participe passé.

### 5.2.1 L'accord du participe passé dans les formes composées des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se caractérisent par le sujet qui est accompagné d'un pronom personnel réfléchi étant de même personne

---

<sup>40</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 143, 144.

<sup>41</sup> GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000, p. 203, 204.

<sup>42</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 347.

que le sujet et que ce pronom réfléchi est placé devant le verbe, sauf le cas de l'impératif affirmatif (*Lève-toi !*). Dans les temps composés, on emploie l'auxiliaire *être*. Comme il a déjà été mentionné plus haut, les verbes pronominaux sont classés en plusieurs catégories selon leur sens. Si le verbe existe seulement à la forme pronominale (*s'absenter, se soucier, se moquer de, se souvenir de, s'envoler*, etc.) ou si le pronom réfléchi a déjà perdu sa fonction grammaticale, on les appelle *les verbes essentiellement pronominaux* et l'accord du participe passé de ces verbes se fait toujours avec le sujet (en genre et en nombre) : *Elles se sont moquées de la maladresse de leur collègue*. Il en est de même pour *les verbes pronominaux de sens passif*. Leur participe passé s'accorde aussi en genre et en nombre avec le sujet : *La peur s'est lue dans ses yeux*.<sup>44</sup>

Les participes passés *des verbes pronominaux de sens réfléchi* et *des verbes pronominaux de sens réciproque* ne s'accordent pas avec le sujet, mais avec le complément d'objet direct qui est placé devant le verbe. La difficulté avec ces types de verbes est donc de trouver un COD et de voir si cette fonction est assumée par le pronom réfléchi : *Nous nous sommes réveillés tard et nous nous sommes levés à midi*.<sup>45</sup> Il faut donc distinguer entre *Ils se sont téléphoné* (on ne fait pas l'accord, car « se » est le complément d'objet indirect – téléphoner à qn.) et *Ils se sont vus* (le participe passé du verbe voir s'accorde avec « se », parce qu'on dit « voir qn. »).

On doit respecter encore certaines règles particulières, car ce n'est pas seulement le pronom réfléchi qui peut jouer le rôle du COD. En principe, il faut faire l'accord avec n'importe quel complément d'objet direct à condition qu'il soit placé avant le verbe (c'est valable pour les verbes pronominaux de sens réfléchi ou de sens réciproque) : **Les**

---

<sup>43</sup> DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910, p. 347.

<sup>44</sup> KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 88.

<sup>45</sup> KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 88.

***injures qu'ils se sont adressées étaient blessantes.*** Ici on fait l'accord avec le COD (les injures) qui est placé devant le verbe.<sup>46</sup>

Le participe passé reste aussi invariable en cas de verbe qui est construit transitivement avec un complément d'objet direct, mais qui le suit : *Ils **se sont construit** une maison confortable.*<sup>47</sup>

### 5.3 L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*

Si les verbes sont employés dans les formes composées avec l'auxiliaire *avoir*, on ne fait jamais l'accord du participe passé avec le sujet ni avec le complément ou les compléments d'objet direct qui lui sont postposés. L'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* dépend donc de la place du complément d'objet direct dans la phrase. On peut faire l'accord seulement avec le complément d'objet direct qui est placé avant le verbe. En ce cas, on accorde le participe passé en genre et en nombre avec le COD. Si le COD est placé après le verbe, le participe passé reste toujours invariable : *Nous avons **aimé** les excursions que nous avons **faites** cet été.*<sup>48</sup> Le verbe « *aimer* » est le verbe transitif direct, mais le COD (*les excursions*) est placé après le verbe, c'est pourquoi l'accord ne se fait pas. Le verbe « *faire* » est aussi le verbe transitif direct, son COD est placé avant le verbe (le pronom relatif *que* dont l'antécédent est *les excursions*), c'est pour cette raison que le participe passé du verbe *faire* prend la marque du féminin et du pluriel.

Le complément d'objet direct antéposé au verbe peut être exprimé par :

- un pronom relatif (*les voyages **que j'ai faits***),

<sup>46</sup> KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 89, 90.

<sup>47</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 386.

<sup>48</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 386.

- un pronom personnel conjoint antéposé au verbe (*Les preuves, il les a toutes détruites*),
- un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction (*C'est toute une ville que le séisme a détruite*),
- un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe (*Combien de femmes Don Juan a-t-il séduites ?*).<sup>49</sup>

Le complément d'objet peut être de temps en temps le pronom neutre *le* : *La chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé d'abord*. Ici le participe reste invariable parce que le pronom *le* ne représente pas *la chose*, mais l'idée de la principale.<sup>50</sup>

Le problème se pose lorsqu'il s'agit de l'accord des verbes de perception (voir, regarder, entendre, etc.) qui sont suivis d'un infinitif. La règle traditionnelle distingue entre le COD qui est à la fois le sujet de l'infinitif et le COD qui n'est pas le sujet de l'infinitif. On peut le démontrer avec deux exemples suivants : *Les musiciens que j'ai entendus jouer* x *La symphonie que j'ai entendu jouer*. Dans le premier exemple, le pronom relatif *que* représente *les musiciens qui jouent*, donc ils sont les acteurs de ce fait. Dans le deuxième exemple, *que* représente *la symphonie qui est jouée*, la symphonie n'est donc pas l'acteur de ce fait et c'est pourquoi l'accord ne se fait pas.<sup>51</sup>

#### 5.4 D'autres cas où le participe passé reste invariable

Le participe reste invariable en cas de verbes comme *courir, valoir, peser, coûter* qui se construisent avec les compléments circonstanciels : *Les cent mille francs que ce meuble m'a coûté*. Mais ils peuvent

<sup>49</sup> RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2011, p. 502-503.

<sup>50</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 387.

<sup>51</sup> <sup>51</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 93.

s'accorder, lors qu'ils sont employés au sens figuré : *Les dangers que j'ai **courus**.*<sup>52</sup>

Les participes passés des verbes modaux qui sont employés dans la phrase comme les semi-auxiliaires restent aussi invariables : *Les leçons que j'ai **dû** apprendre étaient très difficiles. C'est une émission qu'il n'a pas **voulu** suivre jusqu'au bout.*<sup>53</sup>

Le participe passé reste également invariable si le complément d'objet est le pronom *en* : *Voyez ces fleurs, en avez-vous **cueilli** ?* Le pronom *en* correspond à un syntagme introduit par la préposition *de* ou il indique une quantité qui peut être non nombrable, donc il ne doit pas nécessairement représenter un pluriel.<sup>54</sup>

Le participe passé reste invariable aussi en cas de verbes impersonnels (*il faut, il y a, etc.*), bien que leur complément présente des aspects communs avec le COD : *Combien d'accidents il y a **eu** cette nuit ! C'est une émission qu'il n'a pas **voulu** suivre jusqu'au bout.*<sup>55</sup>

Si le participe passé du verbe *faire* est placé devant un infinitif, il reste également invariable et ne s'accorde pas avec son COD, même si celui-ci est placé devant : *La robe que j'ai **fait faire** chez le tailleur est très chic.*<sup>56</sup>

Riegel, Pellat et Rioul en mentionnent encore d'autres : les verbes d'énonciation (*affirmer, dire, prétendre, etc.*) ou les verbes d'opinion (*croire, estimer, penser, etc.*) peuvent être précédés du pronom relatif *que* qui est le COD de l'infinitif suivant un de ces verbes. Le participe passé de leurs formes composées reste invariable : *Je ne connais aucune des*

---

<sup>52</sup> RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2011, p. 504.

<sup>53</sup> CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 387.

<sup>54</sup> GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. Bruxelles : Duculot, 2007, p. 1371.

<sup>55</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 93.

<sup>56</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 93.

*personnes qu'il a dit connaître*. Le participe passé ne s'accorde pas, car le relatif ne peut pas être interprété comme leur COD. C'est aussi le participe passé des verbes *avoir*, *donner* et *laisser* suivis d'un infinitif qui reste invariable : *les travaux que j'ai eu à effectuer*, *les leçons qu'on m'a donné à apprendre*.<sup>57</sup>

Pour résumer ce chapitre, on peut donc dire que l'accord du participe passé est conditionné par les cadres syntaxiques où le participe passé figure. Mais on a pu voir que l'application des règles générales se heurte à un grand nombre de cas particuliers. Il n'est donc pas étonnant que la tendance actuelle soit à l'invariabilité du participe passé non seulement à l'oral, mais aussi chez certains auteurs modernes.

---

<sup>57</sup> RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2011, p. 505.

## **6 L'ANALYSE DES RÉSULTATS D'UN SONDAGE PORTANT SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLES D'ACCORD GRAMMATICAL**

Le dernier chapitre est une synthèse des résultats d'un sondage qui a été mené auprès des lycéens et des étudiants de FLE (français langue étrangère) dans la région de Plzeň en mars 2016. Le but du sondage effectué dans le cadre de ce mémoire de licence est de révéler les connaissances des apprenants de FLE, concernant les règles d'accord grammatical en français. Pour atteindre cet objectif, on a élaboré 3 exercices comprenant les phrases portant sur l'accord de l'adjectif qualificatif, l'accord du verbe avec le sujet et l'accord du participe passé.

### **6.1 La collecte de données**

Au début, on a eu l'intention de réaliser un questionnaire en ligne pour pouvoir éventuellement comparer les résultats obtenus auprès des Français ou des francophones étrangers avec ceux obtenus auprès des Tchèques. Mais on a rencontré des difficultés techniques. C'est pour cette raison qu'on a finalement décidé de mener un sondage auprès d'un échantillon d'apprenants tchèques.

Dans la plupart des cas, il s'agit des étudiants en deuxième et en troisième année de licence *Les langues étrangères pour la pratique commerciale*, qui font leurs études à la Faculté des Lettres de l'Université de Bohême de l'Ouest de Plzeň. Pour pouvoir comparer leurs résultats avec la connaissance de la problématique d'un autre groupe de personnes, on a encore demandé aux élèves du lycée Masaryk de remplir ces exercices.

On a recueilli 43 réponses dont 34 ont été données par les étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Bohême de l'Ouest et 9 par les élèves du lycée Masaryk. On comparera alors 3 groupes d'apprenants. Le premier groupe est composé de 15 étudiants en

troisième année de licence. Ils devraient déjà connaître toutes les règles nécessaires pour pouvoir maîtriser l'accord grammatical parce qu'ils ont suivi des cours de grammaire pendant 3 semestres et que toutes ces règles leur ont été expliquées. Le deuxième groupe est constitué de 19 étudiants en deuxième année de licence. Ils ont tous suivi des cours de grammaire en première année et un cours de grammaire en deuxième année, eux aussi devraient donc déjà connaître toutes les règles nécessaires. Le troisième groupe est composé de 9 élèves du lycée Masaryk. Ces élèves suivent des cours de français langue étrangère pendant 6 ans, mais ils ne suivent pas de cours spéciaux de grammaire, car en classe de FLE, la grammaire ne prend généralement pas la part du lion, il s'agit seulement de grammaire au sens restreint.

Notre hypothèse est que les résultats du deuxième groupe d'apprenants seront les meilleurs parce qu'ils ont appris récemment ces règles, donc leurs connaissances devraient être encore « fraîches » dans leur esprit. Il est fort probable que les étudiants appartenant au premier groupe puissent déjà oublier certaines règles, pourtant leurs résultats devraient être meilleurs que ceux du troisième groupe. Chez les lycéens, on suppose plutôt le faible niveau de connaissance de ces règles et c'est pour cette raison qu'ils obtiendront peut-être les moins bons résultats.

## **6.2 La description des exercices proposés**

Tous les exercices proposés aux trois groupes d'apprenants mentionnés plus haut sont fournis en annexe 10.1.

Le premier exercice est conçu de manière à vérifier la connaissance des règles d'accord en genre et en nombre des adjectifs qualificatifs en français. Dans toutes les phrases, il s'agit donc de trouver la forme correcte de l'adjectif qualificatif en fonction d'épithète, antéposé ou postposé, qui s'accorde en genre et/ou en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Cet exercice se compose de 15 phrases dont 8 concernent l'accord en genre et 7 portent sur l'accord en nombre.

Pour cet exercice, on a choisi des adjectifs qualificatifs dont le féminin ou le pluriel se forment irrégulièrement. Notre hypothèse est que la phrase 1 – *Tout le monde rêve de faire une (bon) ..... affaire.* – posera le moins de problèmes aux apprenants, car il s'agit seulement de doubler un « n » et ajouter un « e » pour former le féminin et nous pensons aussi que cet adjectif est fréquemment utilisé, donc les étudiants devraient connaître cette forme.

Le deuxième exercice est consacré à l'accord du verbe avec le sujet. Il s'agit des accords avec le sujet unique ou avec plusieurs sujets. Cet exercice est composé seulement de 8 phrases. On peut y trouver les phrases où il faut faire l'accord avec le sujet qui est le pronom relatif *qui* (2 phrases), le nom collectif (1 phrase), l'expression de quantité employée seule ou suivie d'un nom au singulier ou au pluriel (2 phrases). Il y a aussi 1 phrase avec plusieurs sujets de même personne et 2 phrases avec plusieurs sujets de personnes différentes.

Notre hypothèse est que les sondés rencontreront le plus de difficultés dans la phrase 7 – *La plupart (être persuadé) ..... que le bonheur est dans la richesse,* parce que *la plupart* est au singulier, mais il est nécessaire de mettre le verbe au pluriel. Par contre, on estime que tous les apprenants peuvent compléter la phrase 8 – *Mon père et ma mère (avoir) ..... une maison de campagne en Normandie* – par la forme correcte du verbe *avoir*, c'est-à-dire celle correspondant à la troisième personne du pluriel (*ont*), car, ici, il n'y a pas de différence entre le français et le tchèque.

Le troisième exercice est constitué de 20 phrases relatives à l'accord du participe passé. Il y a, majoritairement, des phrases avec les verbes pronominaux (12 phrases) où il faut faire l'accord soit avec le sujet (en cas de verbe pronominal de sens passif ou de celui appelé uniquement ou essentiellement pronominal) soit avec le COD placé devant le verbe (en cas de verbes pronominaux de sens réfléchi ou de sens réciproque). Dans les 8 phrases restantes, les verbes avec

l'auxiliaire *avoir* sont employés, où l'accord du participe passé se fait alors avec le COD placé devant le verbe, sauf certaines exceptions qui font aussi partie intégrante de cet exercice.

On suppose que les résultats de cet exercice, obtenus par les trois groupes d'apprenants, seront moins bons, parce qu'il y a beaucoup de règles et aussi beaucoup d'exceptions.

### 6.3 La présentation et l'analyse des résultats

L'outil statistique qu'on a choisi pour analyser les résultats obtenus par ce sondage est le calcul des pourcentages. Les résultats sont résumés dans les tableaux et, dans certains cas, on a aussi opté pour leur représentation graphique. Les tableaux et les graphiques sont fournis en annexe. Dans le corps du présent mémoire, on privilégie la description verbale des résultats.

#### 6.3.1 L'analyse des résultats obtenus par le premier groupe

Le premier groupe a été composé de 15 étudiants en troisième année de licence *Les langues étrangères pour la pratique commerciale*. Au total, les étudiants du premier groupe ont commis 314 erreurs et ont donné 346 bonnes réponses, ce qui représente 52,34 % des formes correctes, dans les 3 exercices proposés.

Selon les résultats, le deuxième exercice portant sur l'accord du verbe avec le sujet s'avère le moins difficile. Les étudiants ont commis seulement 43 erreurs sur 120 possibilités, ce qui correspond à 35,83 %. Dans cet exercice, l'erreur la plus fréquente est celle commise dans la phrase numéro 7 – *La plupart (être persuadé) ..... que le bonheur est dans la richesse*. Dans cette phrase, la quasi-totalité des étudiants ont écrit « *la plupart **est persuadé*** » à la place de « *la plupart **sont persuadés*** ». Cette erreur provient probablement de la méconnaissance de la règle qui dit que le verbe doit être au pluriel si le complément n'est

pas exprimé. En revanche, les étudiants n'ont pas rencontré de difficultés dans la phrase 5 – *Ma femme et moi (faire) ..... le tour du monde*, où ils ont dû faire l'accord avec plusieurs sujets de personnes différentes. Dans ce cas, la première personne a la priorité sur les deux autres, donc la réponse correcte est la suivante : *ma mère et moi faisons*. Dans cette phrase, aucune erreur n'a été commise de la part des étudiants de ce groupe.

Au contraire, l'exercice le plus difficile pour ce groupe d'étudiants est celui qui porte sur l'accord de l'adjectif qualificatif (exercice 1), dans lequel ils ont commis 124 erreurs sur 225 possibilités, ce qui représente 55,11 %. Tous les étudiants ont commis une erreur en mettant l'adjectif qualificatif *mou* au féminin pluriel et l'adjectif qualificatif *exprès* à la forme féminine. La plupart des étudiants ont proposé les formes incorrectes *moux* et *exprèse* à la place des formes correctes : *molles* et *expresse*. Par contre, la quasi-totalité des étudiants n'ont pas commis d'erreur en formant le féminin de l'adjectif qualificatif bon (*bonne*). Seulement deux étudiants ont écrit la forme incorrecte *bon*.

Il ressort de l'analyse que le troisième exercice, dans lequel les étudiants ont dû faire l'accord du participe passé, ne leur a pas posé tellement de problèmes qu'on avait supposés. Ils ont commis 147 d'erreurs, ce qui correspond à 46,67 % des fausses réponses. Mais ce qui est surprenant, l'erreur la plus fréquente est celle commise dans la phrase 8 – *Les pommes jaunes se sont vendues autant que les vertes*. Dans cette phrase, il est nécessaire de faire l'accord du participe passé *vendu* avec le sujet (*les pommes jaunes*) qui est au féminin et au pluriel. L'accord se fait avec le sujet parce qu'il s'agit du verbe pronominal de sens passif. La plupart des étudiants ont fait l'accord du participe passé avec le sujet en nombre (ils ont ajouté un s → *vendus*), mais ils n'ont pas respecté que *les pommes jaunes* sont du genre féminin, donc ils ont oublié de mettre un « e » dans le participe passé, même si le féminin est évident du contexte (*les vertes*). Ce n'est pas alors la méconnaissance de la règle d'accord du participe passé qui a entraîné cette erreur, ce sont

l'ignorance de la catégorie du genre et l'inattention qui sont à l'origine de celle-ci. Les phrases 1 (*Nous nous sommes réveillés tard*), 3 (*Elle s'est sortie de ses difficultés*) et 11 (*Ces films, je les ai déjà vus*) sont celles où les étudiants n'ont pas rencontré de difficultés, il y a 14 bonnes réponses sur 15. Mais, concernant les phrases 1 et 3, il n'est pas sûr que les étudiants aient appliqué la règle d'accord qui dit qu'il faut faire l'accord avec le complément d'objet direct, il est fort probable qu'ils aient fait l'accord avec le sujet.

Les résultats obtenus ont donc confirmé nos hypothèses que la forme féminine de l'adjectif qualificatif *bon* sera la plus connue des apprenants tchèques et que, dans le deuxième exercice, la phrase 7 leur posera le plus de problèmes.

### 6.3.2 L'analyse des résultats obtenus par le deuxième groupe

Le deuxième groupe a été constitué de 19 étudiants en deuxième année de licence *Les langues étrangères pour la pratique commerciale*. Au total, les étudiants du deuxième groupe ont commis 429 erreurs et ont donné 407 bonnes réponses dans les 3 exercices proposés, ce qui représente 48,68 % des formes correctes. Ainsi, les résultats obtenus par cette analyse ne confirment pas notre hypothèse selon laquelle les étudiants du deuxième groupe sont supposés être meilleurs que ceux du premier groupe.

Selon les résultats, pour ce groupe d'étudiants, le deuxième exercice portant sur l'accord du verbe avec le sujet s'avère le moins difficile. Les étudiants ont commis seulement 72 erreurs sur 152 possibilités, ce qui correspond à 47,37 %. Dans cet exercice, l'erreur la plus fréquente est celle commise dans la phrase numéro 7 – *La plupart (être persuadé) ..... que le bonheur est dans la richesse*. Dans cette phrase, tous les étudiants ont écrit « *la plupart est persuadé* » à la place de « *la plupart sont persuadés* ». Comme dans le cas du premier groupe d'étudiants, cette erreur provient probablement de la méconnaissance de

la règle qui dit que le verbe doit être au pluriel si le complément n'est pas exprimé. Il semble donc que cette règle grammaticale pose de graves problèmes à tous les apprenants. En revanche, les étudiants n'ont pas rencontré de difficultés dans la phrase 5 – *Ma femme et moi (faire) ..... le tour du monde*, où ils ont dû faire l'accord avec plusieurs sujets de personnes différentes. Comme il a déjà été dit, dans ce cas, la première personne a la priorité sur les deux autres, donc la réponse correcte est la suivante : *ma mère et moi faisons*. La quasi-totalité des sondés appartenant au deuxième groupe (18) n'ont pas commis d'erreur ici. Ce résultat est de nouveau identique à celui du premier groupe analysé.

Au contraire, l'exercice le plus difficile pour ce groupe d'étudiants est aussi celui qui porte sur l'accord de l'adjectif qualificatif (exercice 1), dans lequel ils ont commis 160 erreurs sur 285 possibilités, ce qui représente 56,14 %. Tous les étudiants ont commis une erreur en mettant l'adjectif qualificatif *mou* au féminin pluriel et l'adjectif qualificatif *exprès* à la forme féminine. La plupart des étudiants ont de nouveau proposé les formes incorrectes *moux* et *exprèse* à la place des formes correctes : *molles* et *expresse*. Par contre, la quasi-totalité des étudiants n'ont pas commis d'erreur en formant le féminin de l'adjectif qualificatif bon (*bonne*). Seulement un étudiant a écrit la forme incorrecte *bon*. Il résulte de l'analyse de ces résultats que l'exercice 1 a été rempli par les étudiants du deuxième groupe presque de la même manière que par les étudiants du premier groupe.

En comparant les résultats des deux premiers groupes d'étudiants, on peut observer une différence dans le troisième exercice. Les résultats obtenus par le deuxième groupe d'étudiants sont moins bons que ceux dans le premier groupe. Les étudiants du deuxième groupe ont commis 192 erreurs, ce qui représente 49,37 % des mauvaises réponses. L'erreur la plus fréquente est celle commise dans la phrase 6 – *Les injures qu'ils se sont adressées étaient blessantes*. Dans cette phrase, il est nécessaire de faire l'accord du participe passé *adressé* avec le COD (*les*

*injures*) qui est placé devant le verbe et qui est au féminin et au pluriel. On peut supposer qu'en écrivant *adressés*, les étudiants font l'accord avec le sujet *ils* (mais, car il s'agit du verbe pronominal de sens réciproque, l'accord peut se faire seulement avec le COD placé avant le verbe). Il est peu probable qu'ils ont fait l'accord avec le COD tout en oubliant de mettre un « e » pour le féminin, car l'adjectif qualificatif *blessantes* leur dit clairement que *les injures* sont du genre féminin. Par contre, la quasi-totalité des étudiants n'ont pas commis d'erreur dans la phrase numéro 14 – *Notre voiture était en panne, nous l'avons fait réparer*. Dans ce cas, seulement 2 étudiants ont écrit la forme incorrecte *faite*. Ils n'ont pas respecté la règle que le participe passé du verbe faire reste invariable lorsqu'il est placé devant l'infinitif.

Comme il a déjà été dit, notre hypothèse précitée que les résultats obtenus par ce groupe devraient être les meilleurs s'est avérée fausse. Mais, en général, on peut dire que les résultats obtenus par le deuxième groupe ont de nouveau confirmé certaines des hypothèses préalablement formulées.

### **6.3.3 L'analyse des résultats obtenus par le troisième groupe**

Le dernier groupe a été composé de 9 élèves en sixième année de leurs études au lycée Masaryk, ce qui correspond à la deuxième année de l'enseignement secondaire. Ils étudient le français six ans, donc ils devraient déjà connaître certaines règles de grammaire.

Au total, les lycéens ont commis 242 erreurs et ont donné 154 bonnes réponses dans les 3 exercices proposés, ce qui représente 38,79 % des formes correctes. Ainsi, les résultats obtenus par cette analyse confirment notre hypothèse selon laquelle les résultats des apprenants appartenant au troisième groupe sont les moins bons.

L'analyse a fait aussi ressortir qu'il n'y a pas de grande différence entre les résultats des trois groupes participant au sondage, concernant le

remplissage des exercices numéro 2 et 3. Ces exercices ont été remplis presque identiquement dans tous les trois cas. Dans l'exercice 2, les lycéens ont donné 55,56 % des mauvaises réponses et, dans l'exercice numéro 3, on a constaté 56,08 % de mauvaises réponses. Dans l'exercice 2, l'erreur la plus fréquente est de nouveau celle commise dans la phrase 7. Dans cette phrase, tous les étudiants ont écrit « *la plupart est persuadé* » à la place de « *la plupart sont persuadés* ». Comme dans le cas du premier et du deuxième groupes d'étudiants, cette erreur provient probablement de la méconnaissance de la règle qui dit que le verbe doit être au pluriel si le complément n'est pas exprimé. Il semble donc que cette règle grammaticale pose de graves problèmes à tous les apprenants. Les erreurs les plus fréquentes commises dans l'exercice numéro 3 apparaissent dans les phrases 2, 4, 5 et 10, où tous les lycéens ont commis des erreurs. Mais au contraire, aucun lycéen n'a pas commis d'erreur dans la phrase 3 – *Elle s'est sortie de ses difficultés*. Toutefois, il est fort probable que les élèves aient fait l'accord avec le sujet et non pas avec le complément d'objet qui est placé avant le verbe (*se – sortir quelqu'un*). C'est pour cette raison que ces bons résultats sont plutôt un effet du hasard que celui de l'application d'une règle.

L'exercice numéro 1 s'avère être pour le troisième groupe le plus difficile. Les lycéens ont commis 96 erreurs sur 135 possibilités, ce qui correspond à 71,11 % des formes incorrectes. Ce taux d'erreur élevé est dû sans doute au fait que les lycéens n'ont pas encore traité la problématique de la formation du féminin des adjectifs qualificatifs, surtout de ceux qui forment le féminin irrégulièrement. Dans cet exercice, les erreurs les plus fréquentes sont celles commises dans les phrases numéro 4 – 7 : les apprenants ne savaient pas quelles sont les formes correctes des adjectifs qualificatifs *exprès*, *mou*, *amical* et *directeur* au féminin ou au pluriel. Dans ces phrases, tous les apprenants sondés ont écrit *exprèse*, *mous*, *amicaux* et *directeur* à la place des formes correctes : *expresse*, *molles*, *amicaux* et *directrice*. Ces erreurs proviennent probablement de la méconnaissance des règles pour la

formation irrégulière du féminin ou du pluriel des adjectifs qualificatifs. En revanche, les lycéens n'ont pas rencontré de difficultés dans la phrase 1 – où ils ont dû former le féminin de l'adjectif bon (*bonne*). Dans ce cas, seulement 2 personnes ont commis une erreur.

En comparant les résultats des deux premiers groupes d'étudiants et de ce groupe-ci, on peut observer des différences dans tous les exercices qui ont été décrits plus haut, mais, en général, on peut dire que les erreurs commises sont presque de même nature dans tous les trois cas : les apprenants de FLE commettent les mêmes erreurs dans la formation irrégulière des adjectifs qualificatifs, quand ils doivent accorder le verbe avec l'expression de quantité employée sans complément ou lorsqu'il s'agit d'appliquer la règle concernant l'accord du participe passé des verbes pronominaux avec le complément d'objet placé avant le verbe.

Les résultats détaillés du sondage effectué sont présentés en annexe 10.3. Mais pour avoir une vue globale des résultats, voilà le taux de réussite en pourcentage pour les trois groupes :

Groupe 1 – exercice 1 : 44,89 %, exercice 2 : 64,17 %, exercice 3 : 53,33 %

Groupe 2 – exercice 1 : 43,86 %, exercice 2 : 52,63 %, exercice 3 : 50,63 %

Groupe 3 – exercice 1 : 28,89 %, exercice 2 : 44,44 %, exercice 3 : 43,92 %.

## 7 CONCLUSION

Le but de ce travail a été de décrire les règles d'accord et de découvrir, dans la partie pratique, quels sont les cas qui posent le plus de problèmes aux apprenants tchèques, ou, au contraire, quelles règles sont les plus faciles pour eux.

Le corps du présent mémoire a été divisé en cinq chapitres principaux. Dans le chapitre qui s'appelle *Les accords en français à quoi servent-ils ?* on a présenté quelques définitions du mot *accord*, tirées des grammaires ou des dictionnaires, car cette notion est commune à plusieurs domaines, et on a essayé d'expliquer la fonction de l'accord grammatical en français.

Dans le chapitre suivant, intitulé *L'accord dans le syntagme nominal*, on a réuni les règles touchant l'adjectif qualificatif et l'adjectif numéral. On a pu découvrir certaines curiosités, dont notamment celle concernant les règles portant sur les couleurs. Les adjectifs de couleur utilisés à la forme simple s'accordent en genre et en nombre, mais lorsqu'ils sont employés à la forme composée ou que le mot utilisé pour désigner la couleur provient d'un nom ils restent invariables. Il existe aussi certaines locutions verbales, comme *avoir l'air*, après lesquelles l'adjectif qualificatif peut rester au masculin ou peut s'accorder avec le sujet en genre et en nombre, ainsi les deux formes *la tarte a l'air délicieux* ou *la tarte a l'air délicieuse* sont correctes.

Dans le chapitre nommé *L'accord du verbe avec le sujet*, on a expliqué tout d'abord la règle générale disant que le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. Mais divers cas particuliers y ont été aussi décrits, surtout quand le verbe a plusieurs sujets. Quand les sujets sont de personnes différentes, la première personne a la priorité sur les deux autres. Lorsque plusieurs sujets au singulier sont coordonnés ou juxtaposés, l'accord se fait au singulier, mais dans certains cas, les tolérances officielles admettent aussi le pluriel. Alors, le plus souvent, il s'agit d'un choix de sens ou d'intention, laissé à l'appréciation de celui qui

s'exprime. Dans ce chapitre, on a aussi révélé la différence entre les expressions quantitatives du type *beaucoup de*, *la plupart de*, *peu de*, etc., et les noms collectifs au singulier (*foule*, *groupe*, *masse*, etc.). Avec les expressions de quantité, l'accord se fait avec le complément (*beaucoup de gens le savent*, *beaucoup de monde vient à la piscine*), mais ils sont au pluriel même si le nom est effacé (*beaucoup le savent*). Avec les noms collectifs suivis d'un complément au pluriel, l'accord se fait au singulier ou au pluriel.

Le chapitre intitulé *L'accord du participe passé* se consacre à la classification des verbes qui sont indispensables pour comprendre ce chapitre. Ensuite, dans les sous-chapitres, on a distingué les accords du participe passé qui est employé sans auxiliaire, avec l'auxiliaire être et avec l'auxiliaire avoir. On a découvert aussi beaucoup d'exceptions surprenantes où le participe reste invariable. Ce sont par exemple les cas où le complément d'objet est le pronom *en* ou le complément d'objet direct se rapporte au participe passé du verbe impersonnel, modal ou du verbe faire suivi de l'infinitif.

Le dernier chapitre principal est la partie pratique qu'on a intitulée *L'analyse des résultats d'un sondage portant sur la connaissance des règles d'accord grammatical*. Il y a beaucoup d'informations concernant la collecte des données, la description des exercices proposés et la présentation et l'analyse des résultats. Les réponses ont fait ressortir plusieurs écarts entre les résultats recueillis parmi les répondants de 3 groupes choisis. Les résultats du groupe numéro trois se composant de lycéens ont été différents de ceux obtenus par deux autres groupes, ce qui résulte du fait qu'ils ne suivent pas de cours de grammaire spéciaux et qu'ils n'ont pas ainsi autant de connaissances grammaticales que ceux qui suivent des cours de grammaire à l'Université. Ils ont commis beaucoup plus d'erreurs dans tous les trois exercices.

Néanmoins, l'analyse des résultats a permis aussi d'affirmer qu'il existe plusieurs points communs : il y avait plusieurs formes qui ont posé

les mêmes problèmes à tous les trois groupes. À titre d'exemple, on peut mentionner la formation des adjectifs qualificatifs au féminin ou au pluriel. Tous les apprenants appartenant à ces 3 groupes ont rencontré de graves problèmes en accordant les adjectifs qualificatifs *exprès* et *mou*. Aucun apprenant n'a pas mis la forme correcte. Également, dans l'exercice 2, on a constaté que tous les étudiants avaient commis une erreur dans la phrase 7 - *La plupart (être persuadé) ..... que le bonheur est dans la richesse*. Dans cette phrase, tous les étudiants ont écrit « *la plupart **est** persuadé* » à la place de « *la plupart **sont** persuadés* ». Il y avait encore un point commun : pour tous les trois groupes, l'exercice numéro 2 (l'accord du verbe avec le sujet) a été le plus facile. Au contraire, l'analyse a fait ressortir que, dans ces trois exercices, il n'existe pas de phrase que tous les étudiants ont remplie correctement.

L'analyse a aussi apporté quelques résultats surprenants : on a découvert que le groupe numéro 1 avait été le meilleur malgré notre hypothèse que les étudiants appartenant à ce groupe pourraient déjà oublier certaines règles grammaticales qui leur avaient été expliquées en première année de leurs études et que le groupe numéro 2 serait le meilleur.

Mais il est évident que l'échantillon de 43 répondants ne permet pas de généraliser les connaissances ou méconnaissances sur l'ensemble du public francophone. Les résultats issus de ce sondage ne peuvent être utilisés que dans le cadre de ce mémoire.

## 8 BIBLIOGRAPHIE

### 8.1 Monographies

- [1] ARRIVÉ, Michel ; GADET, Françoise ; GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Librairie Flammarion, 1986. 720 p. ISBN 2-08-112003-8.
- [2] DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Science du langage*. Paris : Larousse, 2007. 514 p. ISBN 978-2-03-583290-0.
- [3] GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Bruxelles : Duculot, 2000. 319 p. ISBN 2-8011-0918-5.
- [4] GREVISSE, Maurice; GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. 14<sup>e</sup> éd. Bruxelles : Duculot, 2007. 1600 p. ISBN 978-2-8011-1404-9.
- [5] GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André. *Nouvelle grammaire française*. 3<sup>e</sup> éd. Bruxelles : Duculot, 1995. 400 p. ISBN 2-8011-1098-1.
- [6] CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse, 1994. 494 p. ISBN 2-03-800044-1.
- [7] KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. 2<sup>e</sup> éd. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005. 231 p. ISBN 80-86898-24-5.
- [8] *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique*. Paris : Hachette Livre, 2001. 1858 p. ISBN 2-01-28-0503-5.
- [9] RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. 4<sup>e</sup> éd. Paris : PUF, 2011. 1107 p. ISBN 978-2-13-055984-9.

- [10] WAGNER, R. L., PINCHON, J. Grammaire du Français classique et *moderne*. Paris: Hachette, 1991. 687 p. ISBN 2-01-018258-8.

## 8.2 Sources électroniques

[1] DUSSOUCHET, Jean-Jacques. *Cours primaire de Grammaire française*. Paris : Hachette, 1910. 444 p. Version électronique.

Disponible sur :

[http://aquarom.free.fr/Ebooks%20libres/Livres%20libres%20PDF/Dussouchet/grammaire\\_francaise\\_dussouchet\\_ocr.pdf](http://aquarom.free.fr/Ebooks%20libres/Livres%20libres%20PDF/Dussouchet/grammaire_francaise_dussouchet_ocr.pdf).

## 9 RÉSUMÉ

### 9.1 Résumé en français

Le présent mémoire de licence portant sur le sujet des règles d'accord grammatical en français a pour objectif de décrire les règles d'accord et de découvrir, dans la partie pratique, quels sont les cas qui posent le plus de problèmes aux apprenants tchèques, ou, au contraire, quelles règles sont les plus faciles pour eux.

Le mémoire se compose de 10 chapitres. Après une courte introduction qui présente l'objectif de ce mémoire et sa structure avec la description des points grammaticaux abordés, le deuxième chapitre répond à la question : à quoi les accords servent-ils ? Les trois chapitres suivants décrivent les renseignements essentiels sur l'accord des adjectifs qualificatifs, du verbe avec le sujet et du participe passé. Le sixième chapitre est la partie pratique où on analyse des résultats du sondage évaluant les connaissances de la problématique des apprenants tchèques. Pour conclure, on récapitule les principaux points abordés et les résultats obtenus par le sondage mené auprès de 43 apprenants de FLE. La bibliographie reprend tous les ouvrages ou sites internet qui ont été cités dans le corps du texte. Les résumés, placés après la bibliographie, sont rédigés en français et en tchèque.

Les documents relatifs au texte de ce mémoire sont joints en annexes. Il s'agit notamment de 3 exercices proposés aux sondés, un exemple des exercices réalisés par un des sondés et des tableaux et graphiques comparatifs où les résultats de l'analyse du sondage sont résumés.

## 9.2 Résumé en tchèque

Tato bakalářská práce se zabývá pravidly gramatické shody ve francouzském jazyce. Cílem této práce je popsat všechna pravidla vztahující se k uvedené tematice a díky praktické části zjistit, jaké typy gramatické shody dělají českým studentům francouzštiny největší potíže a které jsou pro ně naopak nejjednodušší.

Tato bakalářská práce se skládá z 10 kapitol. Po krátkém úvodu, ve kterém je popsána struktura této práce a její cíl, následuje 5 hlavních kapitol. V první z nich je řešena otázka, k čemu vlastně slouží gramatická shoda ve francouzštině. Další tři kapitoly se zabývají pravidly, které platí pro shodu podstatného jména s přídavným jménem ve funkci přívlastku nebo doplňku, podmětu s přísudkem a přičestí minulého. Zároveň je uváděna i celá řada výjimek z těchto pravidel. Poslední hlavní kapitolou této práce je praktická část, ve které jsou analzovány výsledky ankety provedené formou cvičení, vyplněných 3 skupinami českých studentů francouzského jazyka. Všechny použité zdroje jsou uvedeny v bibliografii. Za ní následuje resumé ve francouzštině a v češtině.

Všechny dokumenty, které se vztahují k této bakalářské práci, jsou uvedeny v příloze. Jedná se o tři cvičení, která byla studentům předložena k vyplnění, dále o příklad cvičení vyplněných jedním ze zúčastněných studentů a o srovnávací tabulky a grafy, ve kterých jsou shrnuty výsledky provedeného průzkumu.

## 10 ANNEXES

### 10.1 Les exercices distribués aux apprenants tchèques

#### 1. Mettez l'adjectif qualificatif entre parenthèses à la forme qui convient :

1. Tout le monde rêve de faire une (bon) ..... affaire. 2. À (sot) ..... demande, point de réponse. 3. Je t'aime, mon amour, pour tes (beau) ..... yeux. 4. Le maire a fait publier une défense (exprès) ..... de fumer. 5. De ses lèvres (mou) ..... sortit un soupir. 6. Il échange des saluts (amical) ..... avec les commerçants voisins. 7. Nicolas Sarkozy avance une ligne (directeur) ..... pour la droite. 8. Un (vieux) ..... homme était assis sur une chaise, fumant sa pipe. 9. Il appartient à l'une des plus (vieux) ..... familles d'Orsenna. 10. Il a fêté le (Nouveau) ..... An tout seul. 11. Mon fils est jaloux et ma fille est (jaloux)..... 12. La force (majeur) ..... peut prendre de nombreuses formes (incendie, inondation, etc.). 13. Connaissez-vous les paroles de la chanson *Les Temps (Fou)* ..... de Daniel Bélanger ? 14. Comment reconnaître une vraie perle d'une (faux) ..... perle ? 15. De nouveaux textes viennent soutenir les capacités de *la femme (travailleur)* .....<sup>58</sup>

#### 2. Mettez les verbes suivants au présent de l'indicatif :

1. C'est vous qui (parler) ..... couramment français ? 2. C'est moi qui (être) ..... malade. 3. Beaucoup de monde (venir) ..... à la piscine. 4. Ton frère et toi (se ressembler) ..... beaucoup. 5. Ma femme et moi (faire) ..... le tour du monde. 6. Un groupe d'étudiants (faire) ..... une excursion au Mont-Saint-Michel. 7. La plupart (être persuadé) ..... que le bonheur est dans la richesse. 8. Mon père et ma mère (avoir) ..... une maison de campagne en Normandie.<sup>59</sup>

#### 3. Faites l'accord du participe passé si cela est nécessaire :

1. Nous nous sommes réveillé... tard. 2. Elles se sont souri... . 3. Elle s'est sorti... de ses difficultés. 4. Nous nous sommes lavé... les mains. 5. Elle s'est rendu... compte qu'elle avait oublié ses papiers d'identité à la maison. 6. Les injures qu'ils se sont adressé... étaient blessantes. 7. Elle ne s'est souvenu... de son rendez-vous qu'à la dernière minute. 8. Les pommes jaunes se sont vendu... autant que les vertes. 9. Les amis ne se sont pas écrit... depuis longtemps. 10. Elles se sont demandé... d'où venait ce bruit. 11. Ces films, je les ai déjà vu... 12. Comment trouvez-vous les chaussures qu'elle s'est acheté... ? 13. Combien d'accidents il a eu... cette année ! 14. Notre voiture était en panne, nous l'avons fait... réparer. 15. La pièce que nous avons vu... jouer au Théâtre National nous a beaucoup plu... 16. Odile que j'ai entendu... entrer dans la maison m'a apporté une nouvelle revue. 17. Ils ont fait tous les exercices de

<sup>58</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 18, 19, 20

<sup>59</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 82, 83

grammaire qu'ils ont pu... faire. 18. Combien d'accidents il y a eu... cette nuit ! 19. Des difficultés, certes j'en ai éprouvé... ! 20. Ils se sont félicités... de leur succès.<sup>60</sup>

## Corrigé

### 1. Mettez l'adjectif qualificatif entre parenthèses à la forme qui convient :

1. Tout le monde rêve de faire une (bon) **bonne** affaire. 2. À (sot) **sotte** demande, point de réponse. 3. Je t'aime, mon amour, pour tes (beau) **beaux** yeux. 4. Le maire a fait publier une défense (exprès) **expresse** de fumer. 5. De ses lèvres (mou) **molles** sortit un soupir. 6. Il échange des saluts (amical) **amicaux** avec les commerçants voisins. 7. Nicolas Sarkozy avance une ligne (directeur) **directrice** pour la droite. 8. Un (vieux) **vieil** homme était assis sur une chaise, fumant sa pipe. 9. Il appartient à l'une des plus (vieux) **vieilles** familles d'Orsenna. 10. Il a fêté le (Nouveau) **Nouvel** An tout seul. 11. Mon fils est jaloux et ma fille est (jaloux) **jalouse**. 12. La force (majeur) **majeure** peut prendre de nombreuses formes (incendie, inondation, etc.). 13. Connaissez-vous les paroles de la chanson *Les Temps (Fou)* **Fous** de Daniel Bélanger ? 14. Comment reconnaître une vraie perle d'une (faux) fausse perle ? 15. De nouveaux textes viennent soutenir les capacités de *la femme (travailleur)* **travailleuse**.

### 2. Mettez les verbes suivants au présent de l'indicatif :

1. C'est vous qui (parler) **parlez** couramment français ? 2. C'est moi qui (être) **suis** malade. 3. Beaucoup de monde (venir) **vient** à la piscine. 4. Ton frère et toi (se ressembler) **vous ressemblez** beaucoup. 5. Ma femme et moi (faire) **faisons** le tour du monde. 6. Un groupe d'étudiants (faire) **fait/font** une excursion au Mont-Saint-Michel. 7. La plupart (être persuadé) **sont** persuadés que le bonheur est dans la richesse. 8. Mon père et ma mère (avoir) **ont** une maison de campagne en Normandie.

### 3. Faites l'accord du participe passé si cela est nécessaire :

1. Nous nous sommes réveillés tard. 2. Elles se sont souri**X**. 3. Elle s'est sortie de ses difficultés. 4. Nous nous sommes lavé**X** les mains. 5. Elle s'est rendu**X** compte qu'elle avait oublié ses papiers d'identité à la maison. 6. Les injures qu'ils se sont adressé**es** étaient blessantes. 7. Elle ne s'est souvenue de son rendez-vous qu'à la dernière minute. 8. Les pommes jaunes se sont vendue**s** autant que les vertes. 9. Les amis ne se sont pas écrit**X** depuis longtemps. 10. Elles se sont demandé**X** d'où venait ce bruit. 11. Ces films, je les ai déjà vus. 12. Comment trouvez-vous les chaussures qu'elle s'est achetée**s** ? 13. Combien d'accidents il a eus cette année ! 14. Notre voiture était en panne, nous l'avons fait**X** réparer. 15. La pièce que nous avons vu**X** jouer au Théâtre National nous a beaucoup plu**X**. 16. Odile que j'ai entendue entrer dans la maison m'a apporté**X** une nouvelle revue. 17. Ils ont fait tous les exercices de grammaire qu'ils ont pu**X** faire. 18. Combien d'accidents il y a eu**X** cette nuit ! 19. Des difficultés, certes j'en ai éprouvé**X** ! 20. Ils se sont félicités de leur succès.

<sup>60</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 88, 89, 90, 91, 92, 93

## 10.2 Un exemple d'exercices remplis par les apprenants

### 1. Mettez l'adjectif qualificatif entre parenthèses à la forme qui convient :

1. Tout le monde rêve de faire une (bon) *BONNE* affaire. 2. À (sot) *SOT* demande, point de réponse. 3. Je t'aime, mon amour, pour tes (beau) *BEAUX* yeux. 4. Le maire a fait publier une défense (exprès) *EXPRESS* de fumer. 5. De ses lèvres (mou) ..... sortit un soupir. 6. Il échange des saluts (amical) *AMICAUX* avec les commerçants voisins. 7. Nicolas Sarkozy avance une ligne (directeur) *DIRECTEUR* pour la droite. 8. Un (vieux) *VIEUX* homme était assis sur une chaise, fumant sa pipe. 9. Il appartient à l'une des plus (vieux) *VIEUX* familles d'Orsenna. 10. Il a fêté le (Nouveau) *NOUVEAU* An tout seul. 11. Mon fils est jaloux et ma fille est (jaloux) *JALOUX*. 12. La force (majeur) *MAJEUR* peut prendre de nombreuses formes (incendie, inondation, etc.). 13. Connaissez-vous les paroles de la chanson Les Temps (Fou) *FOU* de Daniel Bélanger ? 14. Comment reconnaître une vraie perle d'une (faux) *FAUX* perle ? 15. De nouveaux textes viennent soutenir les capacités de la femme (travailleur) *TRAVAILLEUR*.<sup>1</sup>

### 2. Mettez les verbes suivants au présent de l'indicatif :

1. C'est vous qui (parler) *PARLEZ* couramment français ? 2. C'est moi qui (être) *EST* malade. 3. Beaucoup de monde (venir) *VIENNENT* à la piscine. 4. Ton frère et toi (se ressembler) *SE RESSEMBLENT* beaucoup. 5. Ma femme et moi (faire) *FAISONS* le tour du monde. 6. Un groupe d'étudiants (faire) *FAIT* une excursion au Mont-Saint-Michel. 7. La plupart (être persuadé) *EST PERSUADÉ* que le bonheur est dans la richesse. 8. Mon père et ma mère (avoir) *ONT* une maison de campagne en Normandie.<sup>2</sup>

### 3. Faites l'accord du participe passé si cela est nécessaire :

1. Nous nous sommes réveillés tard. 2. Elles se sont souries. 3. Elle s'est sortie de ses difficultés. 4. Nous nous sommes lavés les mains. 5. Elle s'est rendu compte qu'elle avait oublié ses papiers d'identité à la maison. 6. Les injures qu'ils se sont adressés étaient blessantes. 7. Elle ne s'est souvenue de son rendez-vous qu'à la dernière minute. 8. Les pommes jaunes se sont vendus autant que les vertes. 9. Les amis ne se sont pas écrits depuis longtemps. 10. Elles se sont demandé d'où venait ce bruit. 11. Ces films, je les ai déjà vu. 12. Comment trouvez-vous les chaussures qu'elle s'est achetées ? 13. Combien d'accidents il a eu cette année ! 14. Notre voiture était en panne, nous l'avons fait réparer. 15. La pièce que nous avons vu jouer au Théâtre National nous a beaucoup plu. 16. Odile que j'ai entendu entrer dans la maison m'a apporté une nouvelle revue. 17. Ils ont fait tous les exercices de grammaire qu'ils ont pu faire. 18. Combien d'accidents il y a eu cette nuit ! 19. Des difficultés, certes j'en ai éprouvés ! 20. Ils se sont félicités de leur succès.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 18, 19, 20

<sup>2</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 82, 83

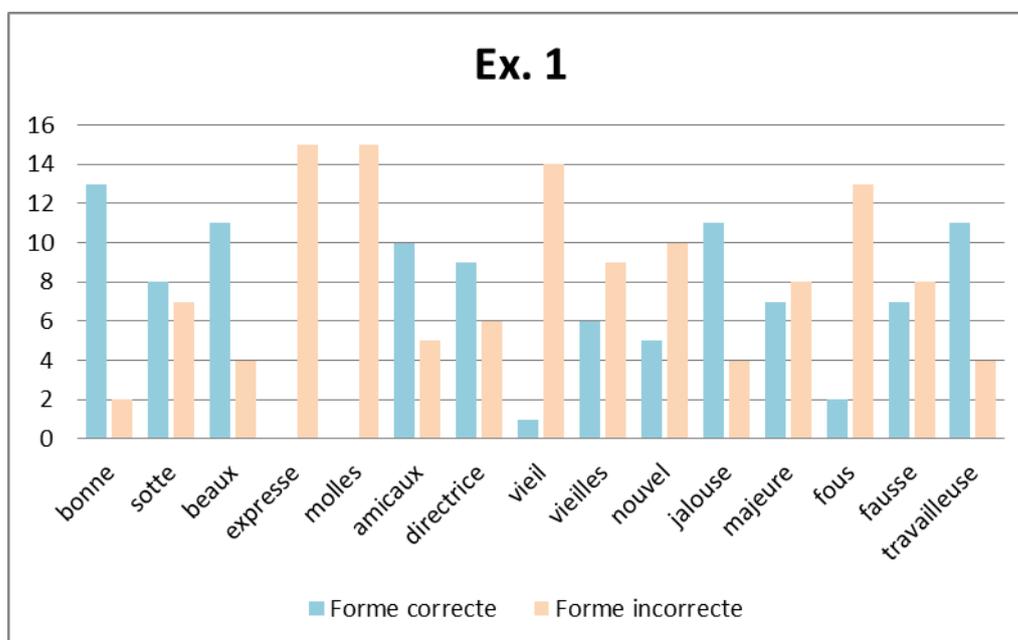
<sup>3</sup> KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. L'exercisier de grammaire française. Plzeň: Aleš Čeněk, s. r. o., 2005, p. 88, 89, 90, 91, 92, 93

## 10.3 Les résultats du sondage en tableaux et graphiques

### 1. Les résultats obtenus par le premier groupe

Exercice 1	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
bonne	13	2	bon
sotte	8	7	sot
beaux	11	4	beau
expresse	0	15	exprèse
molles	0	15	moux
amicaux	10	5	amicals
directrice	9	6	directeuse
vieil	1	14	vieux
vieilles	6	9	vielles
nouvel	5	10	nouveau
jalouse	11	4	jalousse
majeure	7	8	majeuse
fous	2	13	foux
fausse	7	8	fause
travailleuse	11	4	travailleure
	101	124	

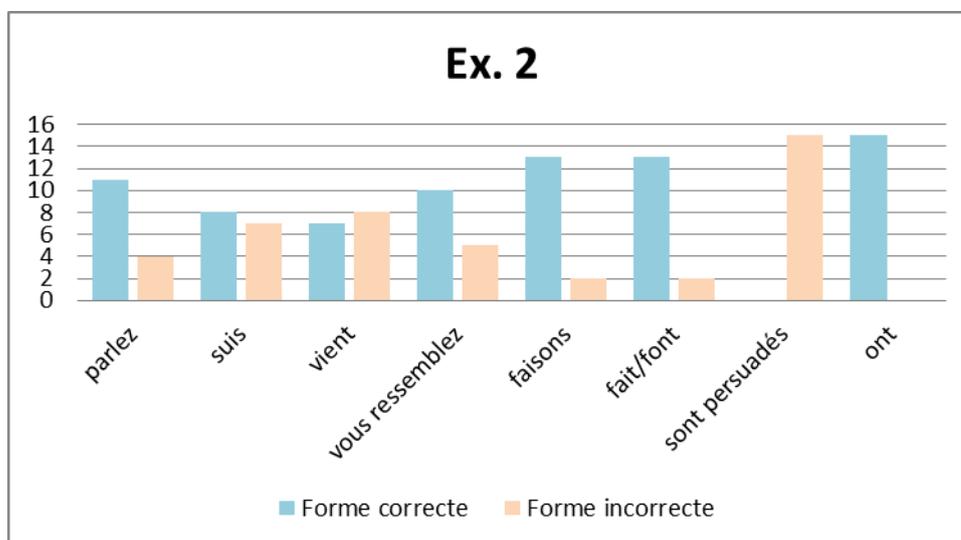
Tableau 1 – Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 1)



Graphique 1 - Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 1)

Exercice 2	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
parlez	11	4	Parle
suis	8	7	Est
vient	7	8	viennent
vous ressemblez	10	5	se ressemblent
faisons	13	2	faisons
fait/font	13	2	font
sont persuadés	0	15	est persuadé
ont	15	0	
	77	43	

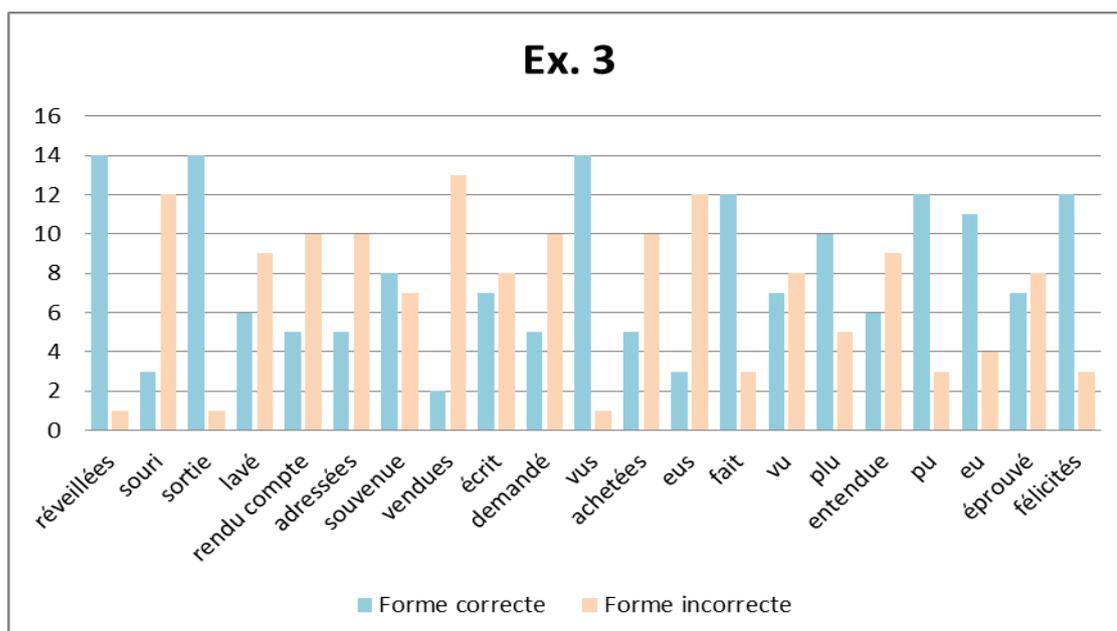
Tableau 2 – Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 1)



Graphique 2 - Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 1)

Exercice 3	Forme correcte	Forme incorrecte
réveillées	14	1
souri	3	12
sortie	14	1
lavé	6	9
rendu compte	5	10
adressées	5	10
souvenue	8	7
vendues	2	13
écrit	7	8
demandé	5	10
vus	14	1
achetées	5	10
eus	3	12
fait	12	3
vu	7	8
plu	10	5
entendue	6	9
pu	12	3
eu	11	4
éprouvé	7	8
félicités	12	3
	168	147

Tableau 3 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 1)

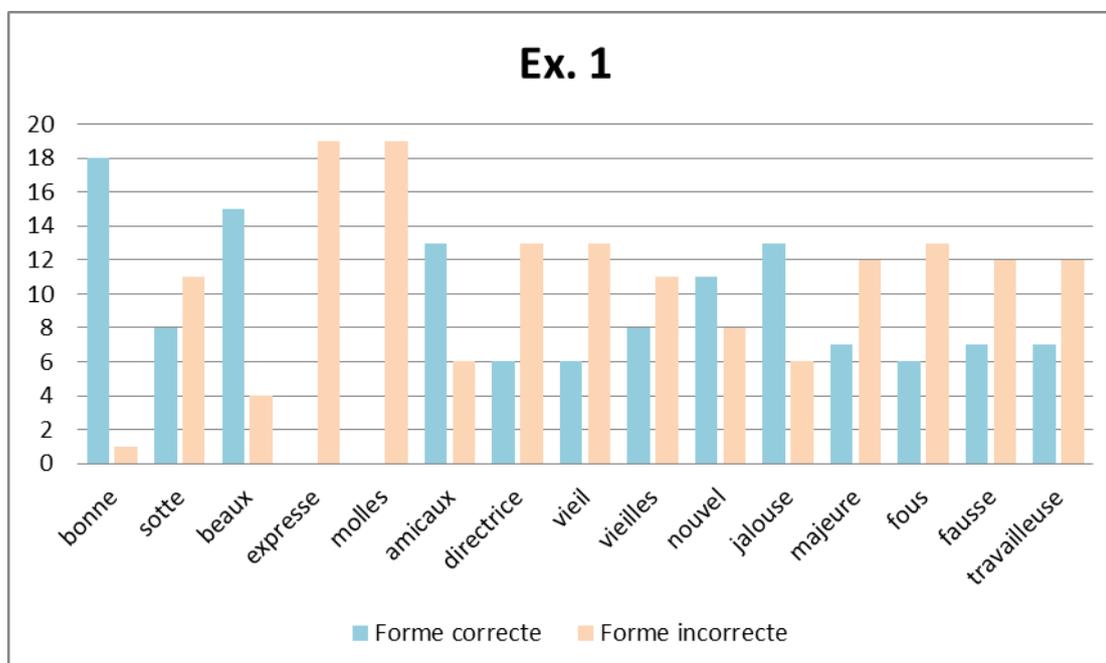


Graphique 3 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 1)

## 2. Les résultats obtenus par le deuxième groupe

Exercice 1	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
bonne	18	1	bon
sotte	8	11	sot
beaux	15	4	belles
expresse	0	19	exprèse
molles	0	19	moux
amicaux	13	6	amics
directrice	6	13	directeuse
vieil	6	13	vieux
vieilles	8	11	vielles
nouvel	11	8	nouveau
jalouse	13	6	jalousse
majeure	7	12	majeur
fous	6	13	foux
fausse	7	12	faux
travailleuse	7	12	travailleuse
	125	160	

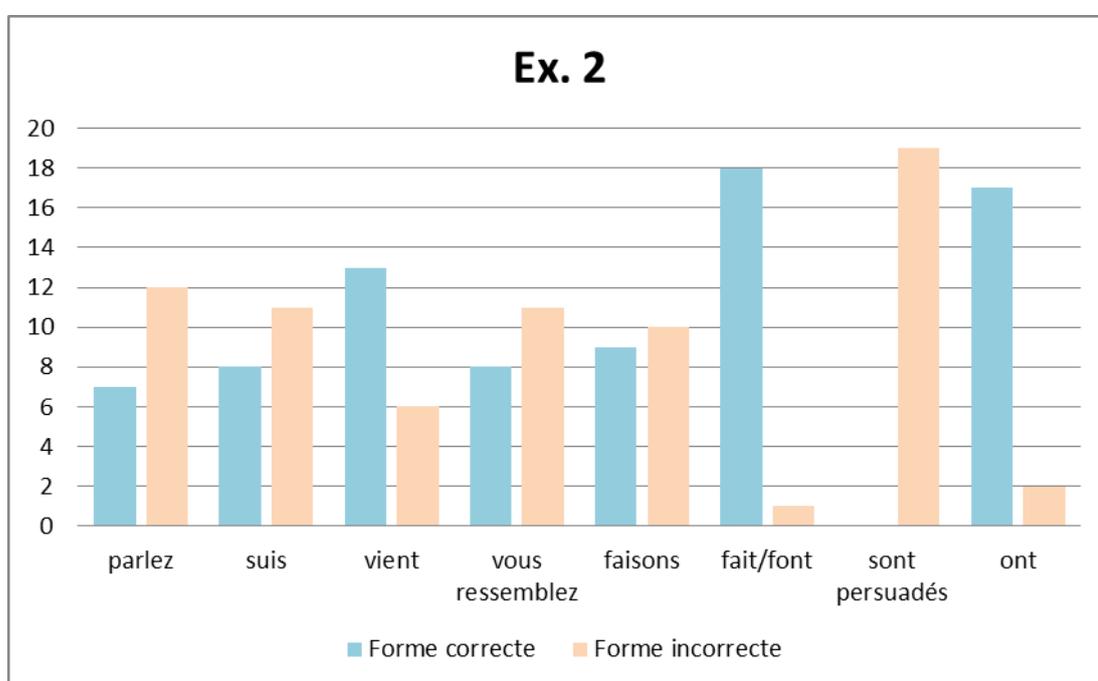
Tableau 4 - Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 2)



Graphique 4 - Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 2)

Exercice 2	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
parlez	7	12	parle
suis	8	11	est
vient	13	6	viens
vous ressemblez	8	11	se ressemblent
faisons	9	10	faissons
fait/font	18	1	font
sont persuadés	0	19	est persuadé
ont	17	2	a
	80	72	

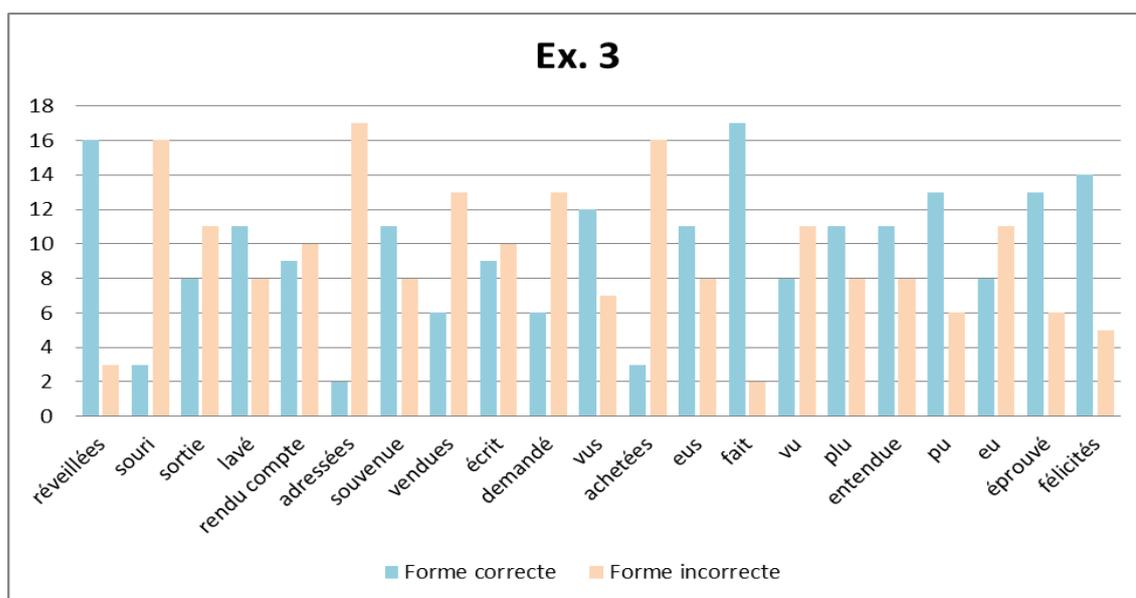
Tableau 5 - Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 2)



Graphique 5 - Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 2)

Exercice 3	Forme correcte	Forme incorrecte
réveillées	16	3
souri	3	16
sortie	8	11
lavé	11	8
rendu compte	9	10
adressées	2	17
souvenue	11	8
vendues	6	13
écrit	9	10
demandé	6	13
vus	12	7
achetées	3	16
eus	11	8
fait	17	2
vu	8	11
plu	11	8
entendue	11	8
pu	13	6
eu	8	11
éprouvé	13	6
félicités	14	5
	202	197

Tableau 6 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 2)

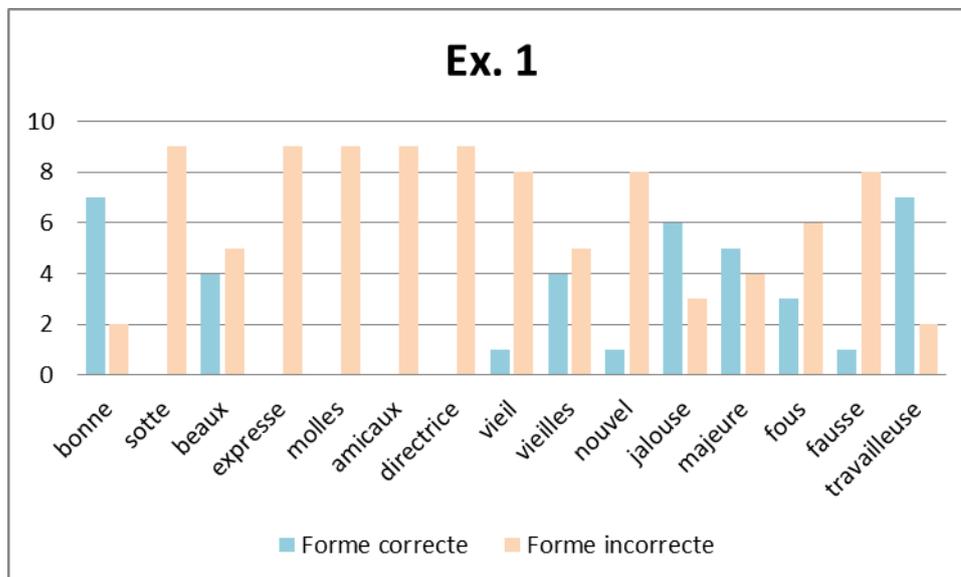


Graphique 6 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 2)

### 3. Les résultats obtenus par le troisième groupe

Exercice 1	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
bonne	7	2	bon
sotte	0	9	sot
beaux	4	5	belles
expresse	0	9	exprèse
molles	0	9	mous
amicaux	0	9	amicals
directrice	0	9	directeure
vieil	1	8	vieux
vieilles	4	5	vielles
nouvel	1	8	nouveau/nouvelle
jalouse	6	3	jalousse
majeure	5	4	majeuse
fous	3	6	foux
fausse	1	8	fause
travailleuse	7	2	travailleusse
	<b>39</b>	<b>96</b>	

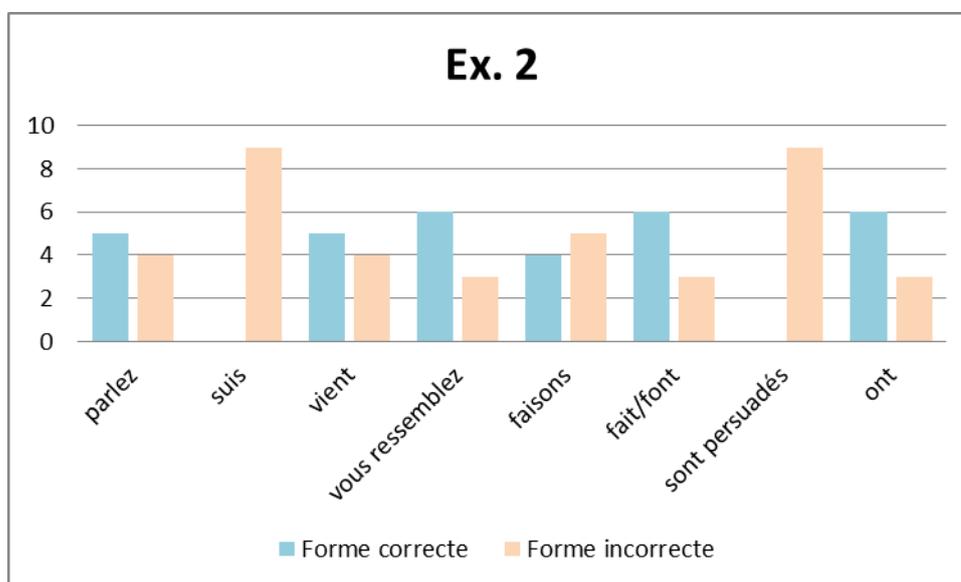
Tableau 7 - Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 3)



Graphique 7 - Erreurs commises dans le premier exercice (groupe 3)

Exercice 2	Forme correcte	Forme incorrecte	La faute la plus fréquente
parlez	5	4	parle
suis	0	9	est
vient	5	4	viens
vous ressemblez	6	3	se ressemblent
faisons	4	5	faissons
fait/font	6	3	faisent
sont persuadés	0	9	est persuadé
ont	6	3	a
	32	40	

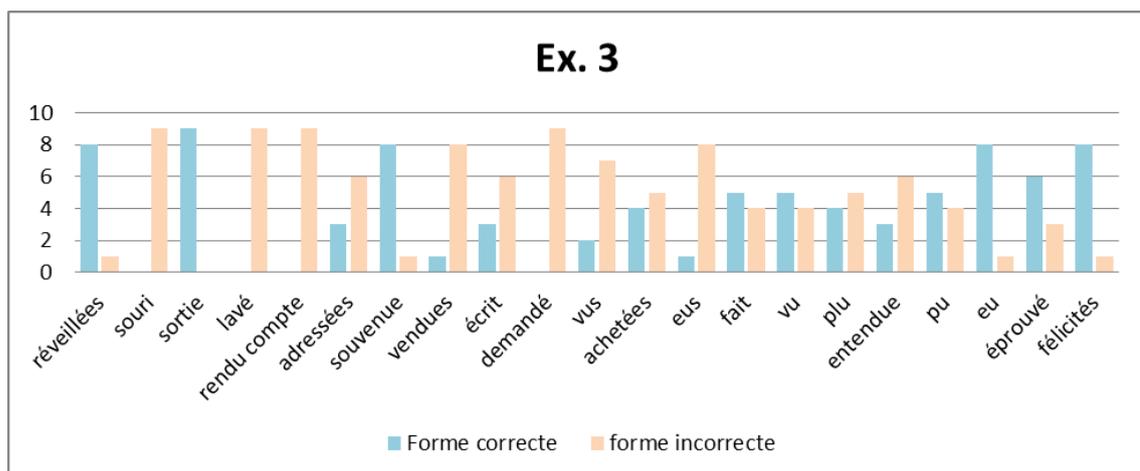
Tableau 8 - Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 3)



Graphique 8 - Erreurs commises dans le deuxième exercice (groupe 3)

Exercice 3	Forme correcte	Forme incorrecte
réveillées	8	1
souri	0	9
sortie	9	0
lavé	0	9
rendu compte	0	9
adressées	3	6
souvenue	8	1
vendues	1	8
écrit	3	6
demandé	0	9
vus	2	7
achetées	4	5
eus	1	8
fait	5	4
vu	5	4
plu	4	5
entendue	3	6
pu	5	4
eu	8	1
éprouvé	6	3
félicités	8	1
	83	106

Tableau 9 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 3)



Graphique 9 - Erreurs commises dans le troisième exercice (groupe 3)